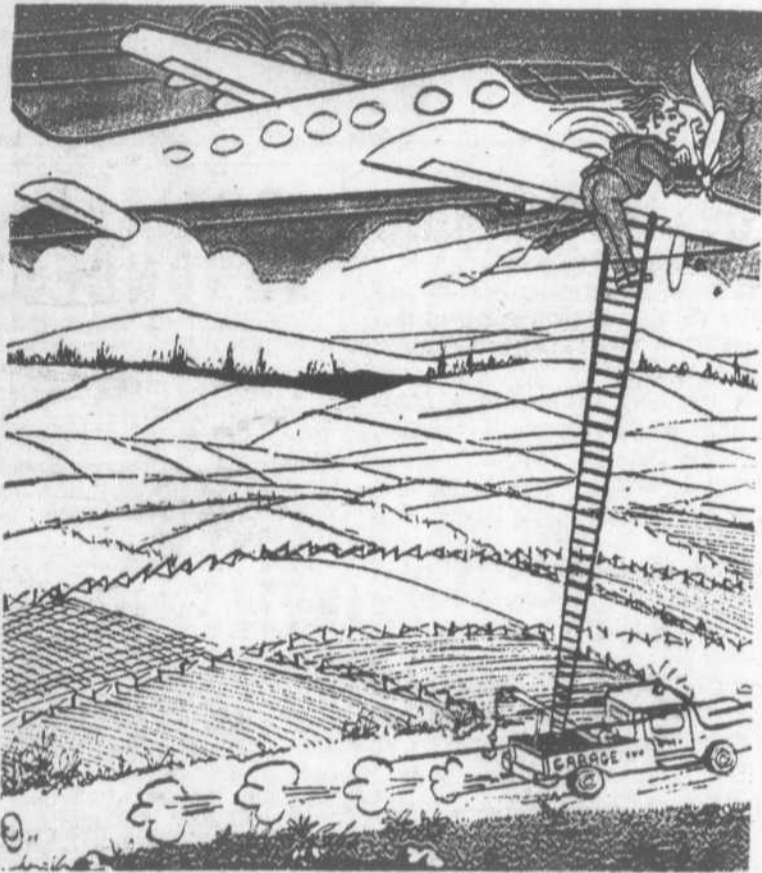


LA REVUE DE TERREBONNE

BIMENSUEL DEVOUE AUX INTERETS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIE LE PREMIER ET LE TROISIEME JEUDI DU MOIS
5eme ANNEE No 12 TERREBONNE, JEUDI, LE 17 OCTOBRE 1963 Directeur : AIME DESPATIE

Une nouvelle année débute pour la Chambre de Commerce

LE DESSIN DE MARCO



Ah! ces m...pannes de moteur.

EN PAGES 13, 14, 15 ET 16
NOS INFORMATIONS SUR LES BUREAUX
DE L'HOTEL DE VILLE

Conduite d'aménée de l'usine de filtration

TOLHURST OBTIENT LE CONTRAT A \$159,225

La Cie de Construction Tolhurst Limitée de Vimont a obtenu le contrat pour la conduite d'aménée de l'eau de l'usine de filtration qui sera située dans la Côte de Terrebonne au prix de \$159,225. C'était la plus basse soumission présentée à la séance du conseil le 3 octobre dernier.

Trois autres soumissionnaires avaient présenté des prix : Ibergville Construction Inc., à \$194,552.45, Paul Dubé & Fils Ltée, à \$172,274.65 et Louisbourg Construction Ltd, à \$162,586.00. L'estimé de l'ingénieur, M. Alfred Trottier était de \$160,000, comprenant tous les frais incidents du règlement.

La proposition pour accepter la soumission de Tolhurst a été faite par l'échevin Jean-Marc Fontaine, appuyé par l'échevin J. Edouard Vaillancourt. L'échevin François Paquin a enregistré sa dissidence, non pas pour le coût de la soumission Tolhurst, mais pour le coût total des contrats qui dépassera celui du règlement de \$895,000.

M. Paquin a motivé sa dissidence en alléguant que des irrégularités ont été enregistrées dans les demandes de soumissions pour la machinerie. Il se dit d'accord pour le principe d'une usine de filtration le plus tôt possible.

S. H. le maire Martel a affirmé que le montant du règlement couvrira tous les travaux et que le sous-ministre des Affaires mu-

nicipales, Me Jean-Louis Doucet, lui a dit que la manière de procéder du conseil était correcte et qu'à cause des ententes entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa, les ochrois réduiraient considérablement les dépenses envisagées.

L'ingénieur Alfred Trottier a affirmé qu'il n'y aura pas d'imprévus dans tout ce contrat de la conduite d'aménée.

7,850 pieds

La longueur total du tuyau d'aménée de l'eau, de l'usine de filtration dans la Côte de Terrebonne, jusqu'à la rue St-Sacrement, sera de 7,850 pieds. Cette conduite sera de 20". Le tuyau partira de l'usine, suivra la route No 29 et une partie de la rue St-Louis ouest jusqu'à la limite de la paroisse St-Louis, passera en-dessous du futur viaduc et de la route 18, sous le futur boulevard de 80 pieds et finira à la rue St-Sacrement à l'aqueduc existant de 10".

L'ingénieur Trottier a calculé que 2,000 verges cubes de roc devront être enlevées. A certains endroits la profondeur d'enfouissement de la conduite sera de 18 pieds. L'ingénieur de la Ville collaborera avec les autorités du Département de la Voirie surtout pour l'intersection du boulevard et de la route 18.

FAITS & GESTES

Les personnes qui recherchent un bon nettoyeur de tapis feront bien de consulter notre concitoyen, M. Roméo Bélair, du 159 A rue Léon Martel, qui a une expérience de 8 années dans ce domaine et qui exécute le travail à prix modique.

Lors du caucus libéral tenu à Ottawa récemment, notre député aux Communes, M. Léo Cadieux a été élu à la présidence du comité de procédure.

Parmi les personnes qui ont acheté des maisons de JBLoignon Construction sur le boulevard Terrebonne nord, signalons MM. Adolphe Dekoski, Ronald Sauvé, Guy Robert, Raymond Gagnon, Henri Tourangeau, Armand Blanchette, Jean-Paul Sigouin et Jean-Joseph Lapointe.

Un vin d'honneur sera offert par la Ville de Terrebonne aux congressistes de la Société St-Jean-Baptiste qui participeront au congrès annuel de la société nationale qui aura lieu ici les samedi et dimanche 16 et 17 novembre. Un montant de \$200 a été voté par le conseil municipal à cette fin.

Le 9^e congrès annuel de la Fédération libérale du Québec se tiendra les 18, 19 et 20 octobre courant au Château Frontenac de Québec. Plusieurs libéraux de notre ville et du comté y assisteront.

La taxe de vente de 2% en vigueur depuis le 1er juillet ici, a fait l'objet d'un premier rapport du Gouvernement provincial à la Ville de Terrebonne; nous avons reçu une première remise de \$319.39, représentant la taxe de vente pour août 1963 sur les ventes d'automobiles seulement. La taxe a rapporté \$336.20 et une retenue de frais de perception de \$16.81 a été faite. Terrebonne doit remettre 12% de cette somme à la Paroisse St-Louis.

1,802 familles dans notre paroisse

La Paroisse St-Louis de Terrebonne comprend maintenant 1,802 familles, à comparer avec 1,750 familles pour la même période l'année dernière, suivant le relevé fait par M. le curé et les vicaires de la Paroisse, après les visites annuelles.

Un grand total de 7,785 catholiques, peuple notre paroisse, à comparer avec un total de 7,236 l'année dernière. Il y a

Le conseil et les membres de la Chambre de Commerce se réunissaient lundi dernier, 14 octobre, dans la salle de réception de l'hôtel Central, en vue des élections annuelles et de la lecture des rapports financiers et ceux des comités nommés au début de l'année. Une vingtaine de membres assistaient à l'assemblée.



M. JEAN-LOUIS HEROUX

a été réélu à l'unanimité des membres présents, président pour le mandat qui se terminera

le 31 octobre prochain. Il sera assisté de MM. Julien Gagnon, premier vice-président, Claude Paquette, avocat, deuxième vice-président et des directeurs : MM. Jacques Corbeil, Jean-Louis Mayrand, André Martel, Denis Rousseau et Roger Oumet. M. Marcel Bédard qui faisait partie du conseil l'an dernier, a été choisi comme secrétaire-trésorier en remplacement de M. Raymond Rouleau, C.A., qui a démissionné après cinq années de secrétariat.

Les membres ont aussi tenu à fermer deux comités: celui des Affaires municipales, sous la présidence de M. Jean-Louis Mayrand et celui du journal présidé par Me Claude Paquette. M. Florimond Gauthier s'occupera encore de l'Urbanisme en coopération avec les autorités municipales et le comité du journal s'adjointra un publicitaire qui coopérera avec les journaux.

Plusieurs résolutions ont été adoptées. Notons celle qui suggérera aux autorités municipales d'acquiescer aussitôt que possible des terrains aux abords de la nouvelle route en vue d'y créer un parc industriel.

Les assemblées mensuelles seront convoquées le 2^e lundi de chaque mois.

MME BERTRAND LANGLOIS, réélue régente des Filles d'Isabelle, mardi le 15 octobre dernier (Notre article en page 2)

A titre de service public, il nous fait plaisir de publier les heures d'ouvertures de la Caisse Populaire de Terrebonne

HEURES D'OUVERTURE

DE LA

CAISSE POPULAIRE

de Terrebonne :

DU LUNDI AU VENDREDI (incl.)

12.30 h. à 3 h.

LUNDI ET JEUDI SOIRS

7.30 h. à 8.30 h.

LE VENDREDI SOIR

7 h. à 8.30 h.

23 MASSON — R. McKAY, GERANT — 666-3203

maintenant 6,387 communiantes et 1,398 non-communiantes.

La Paroisse St-Louis comprend tout le territoire de la Ville de Terrebonne, incluant les limites nord annexées, une bonne partie de la Côte de Terre-

bonne, Montée de Pincourt et le Rang Sud de la rivière Ste-Marie.

Il y a eu augmentation de 52 familles et de 549 personnes depuis la visite de 1962. Voici le tableau en détail :

	En 1962	En 1963
Familles	1,750	1,802
Communiantes	6,080	6,387
Non-communiantes	1,152	1,398
Total des personnes	7,236	7,785

L'Association Culturelle de Terrebonne

CONJOINTEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

PRESENTE pour son deuxième spectacle de la saison —

Le ténor canadien de réputation internationale

RICHARD VERREAU

SALLE DU SEMINAIRE
DIMANCHE LE 17 NOVEMBRE
BILLETS EN VENTE A
\$3., \$2.50, \$2., \$1.50



Actif de \$840,384.93 à la Caisse Populaire de Terrebonne

25 ans de vie religieuse ici

S. Ste Gabrielle-de-Jésus célèbre cette année son 25^e anniversaire de vie religieuse ici. Arrivée à Terrebonne en 1938, elle a eu le bonheur de préparer le cœur de centaines de premiers communians. S. Ste Gabrielle, qui est maintenant assistante-directrice à l'école Léopold-Gravel, s'est assuré l'estime et l'amitié de nombreux parents et enfants.

Avec l'empressement et le sourire de jadis, elle ne cesse encore de servir la cause de l'éducation des petits et conserve à ceux qui sont maintenant adultes, le meilleur souvenir.

Toute la population se joint à ses nombreux et nombreuses élèves d'hier pour lui souhaiter encore plusieurs autres années de bonheur parmi nous.

Les rapports financiers pour l'année se terminant le 30 septembre dernier à la Caisse Populaire de Terrebonne, indiquent que l'actif est passé de \$712,039.23, en 1962, à \$840,384.93 cette année, une augmentation substantielle de \$128,345.70.

Les dépôts des particuliers se totalisent maintenant à \$728,183.96 à comparer à \$615,176.10 pour la même période l'an dernier. Les caisses scolaires des écoles Notre-Dame et St-Louis, ont en dépôt \$10,608 et il y a à ce poste 640 déposants. La caisse de Noël affiche un montant de \$2,915.00 à comparer à \$1,138.25 l'année dernière.

Une augmentation assez importante du nombre des sociétaires a été enregistrée : il y en a maintenant 1,698 à comparer à 1,365 au 30 septembre 1962. L'ouverture de jour au début de l'été semble avoir contribué à cette augmentation.

Le rapport annuel sera remis aux sociétaires lors de l'assemblée générale des membres qui aura lieu en fin novembre. La date exacte en sera annoncée dans les journaux et le rapport financier y sera publié.

LA PARTIE DE CARTES

DE L'ANNEE :

AU PROFIT DE LA CANTINE
SCOLAIRE DE TERREBONNE

des

FILLES D'ISABELLE

SAMEDI, 2 NOVEMBRE

AU SEMINAIRE ST-SACREMENT

Les cadeaux sont exposés
chez MODERNE ELECTRIQUE

Nouveau bureau Partie de cartes

M. Lucien Paquette, propriétaire de l'Association Régionale de Crédit Enrg., désire aviser les marchands et hommes d'affaires que son bureau est maintenant situé au 158 boulevard Terrebonne. Au téléphone : 666-3165.

M. Paquette a déjà un bon nombre de clients qui ont adhéré au plan de service de crédit qu'il a institué il y a quelque temps. Les hommes d'affaires qui désirent faire partie de l'association afin de se protéger contre toute perte de crédit, voudront bien communiquer avec M. Paquette.

La principale partie de cartes de l'année des Filles d'Isabelle de notre ville et du district, aura lieu au Séminaire St-Sacrement, samedi le 2 novembre prochain et débutera à 8.30 h.

Cette manifestation aura pour but d'alimenter le fonds de la cantine scolaire de l'association. Les directrices ont choisi la salle du Séminaire à cause du très grand nombre de personnes qui participent chaque année à cette soirée.

Les prix de présence et autres cadeaux seront exposés dans les vitrines de Moderne Electrique (M. et Mme Robert Dugré) de la rue St-Pierre.

PETITES ANNONCES

A VENDRE — Fournaise à l'huile Findlay. Modèle récent. Très peu usagée. S'ad. 122 Chartrand, Tel: 666-8798.

A VENDRE — Poêle à l'huile "Enterprise", 30 pouces. Émaillé blanc, en parfaite condition. S'ad. à 264 Gagnon, Terrebonne : 666-4703.

PRENDRAIS enfants 3^e et 4^e années après la classe pour les aider dans leurs devoirs et faire étudier leçons. S'ad. à 78A Théberge.

A VENDRE OU A LOUER — Propriété de 10 pièces fermées, bien situées. Stucco et imitation pierre. 220 entré. Système chauffage. Pourrait servir garderie d'enfants ou pouponnière. Située à 2 rue St-Jean-Baptiste, Terrebonne. S'ad. tel: RAYMOND 9-4751 ou 666-8241.

HOMME demande ouvrage le soir ou en fin de semaine. S'occuperait de tout genre de travail manuel. Est bilingue. S'ad. tél. 666-3892.

Réélue régente



Mme Bertrand LANGLOIS a été réélue, mardi, régente du Cercle Marguerite de Provence des Filles d'Isabelle de Terrebonne. Elle verra aux destinées de l'organisme aidée des officières suivantes : Mmes Annette Demers (ex-régente), Agathe Boisvert (vice-régente), Lucienne Rivet (secrétaire-archiviste), Fleurette Boisvert (secrétaire-financière), Mercédès Sanscartier (secrétaire-trésorière), Gisèle Ricard (1^{ère} syndic), M. Ange Roberge (2^{ème} syndic), Germaine St-Yves (3^{ème} syndic), Laurette Allard (monitrice), Lilliane Lapointe (gardienne du sceau), Françoise McKay (chancelière), Pauline Bourque (rédactrice), Françoise Godard (1^{ère} guide), Thérèse Guénette (2^{ème} guide), Blanche Delorme (garde intérieure), Germaine Larouche (garde extérieure), Gabrielle Cartier (porte-drapeau), Hertelle Maisonneuve (organiste).

Métro-Mix Ltée

PIERRE RITCHOT, président

L'Assomption

Rang L'Achigan

Route 33

TELEPHONE L'ASSOMPTION **837-5066**

LIGNE DIRECTE MONTREAL **866-2333**

A VOTRE SERVICE

Béton de haute qualité selon les spécifications et garanti en tout temps.

ESTIMES GRATUITS

EXCAVATIONS ET LOCATION DE MACHINERIES
GRUE MECANIQUE



RESULTATS ENCOURAGEANTS A LA SOCIETE DU CANCER

- LA SECTION TERREBONNE A TERMINE SA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION 1963
- UNE SOMME DE \$1,007.82 A ETE SOUSCRITE DANS LE DISTRICT.

A la clôture de la campagne de souscription de la Société canadienne du Cancer à Terrebonne, tout semblait annoncer un bon résultat. Si on considère le nombre de souscriptions encore à venir, le secrétaire-trésorier de la campagne, M. Jean-Paul Legris, est optimiste et considère que ça ira encore une bonne année pour la Société dans sa lutte contre le cancer.

Bien que la campagne soit officiellement close pour notre ville, M. Legris a dit qu'il espérait que ceux qui n'avaient pas encore versé leur souscription voudront la faire parvenir à la Société, à l'attention de M. Jean-Paul Legris, à la Banque Canadienne Nationale de Terrebonne.

Le président de la campagne,

M. Albert Daigle, a souligné que le cancer est un problème de tous les jours, demandant un approvisionnement constant en fonds pour les recherches, l'éducation et l'aide aux cancéreux. "Jusqu'à ce que le cancer soit vaincu, a-t-il dit, il n peut y avoir de relâche".

En son nom personnel et au nom de la Société, le président de la campagne tient à remercier les personnes de Terrebonne et du district pour leur générosité envers cette oeuvre humanitaire. Il rend aussi hommage à tous ceux qui ont participé de manière active à la campagne, aux courageux auxiliaires, aux journaux, aux autorités locales, enfin à tous ceux qui se sont dévoués pour la cause du cancer.

LA REVUE DE TERREBONNE

JOURNAL BIMENSUEL

DEVOUE AUX INTERETS DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DU DISTRICT

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Imprimé par l'imprimerie des Editions Joliette Ltée, Joliette

ABONNEMENTS: \$1.00 PAR ANNEE — DU PREMIER AOUT

Le directeur n'est aucunement responsable des articles ou commentaires signés de même que pour tout dessin signé paraissant dans ce journal.

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT : 83 RUE THEBERGE, TERREBONNE

LE DIRECTEUR: AIME DESPATIE

Dévoilement d'une plaque le 27 octobre



FEU EUGENE NOLIN

qui fut toute sa vie un adepte des sports et un moniteur expérimenté pour les jeunes à qui il consacrait la plupart de ses soirées libres, sera honoré par le Conseil municipal et la population de Terrebonne, dimanche après-midi, le 27 octobre prochain, sur les terrains du Centre municipal. On dévoilera à

cette occasion une plaque commémorative sur laquelle on a inscrit :

POUR DEVOUEMENT
ET SERVICE A LA
CAUSE SPORTIVE
LA VILLE DE TERREBONNE
REND HOMMAGE A
EUGENE NOLIN
1910 — 1961

La plaque de bronze a été fixée sur un bloc de granit du Lac St-Jean, un don de la maison Lucien Charbonneau & Fils Limitée, dont MM. Lucien et François Charbonneau sont les propriétaires, et que toute la population remercie pour ce geste généreux.

La stèle sera apposée à l'a-

brevoir de la rue St-Pierre et la cérémonie doit débiter vers 2 heures de l'après-midi, immédiatement avant l'inauguration des bureaux à l'hôtel de ville.

Toute la population est invitée à cette émouvante cérémonie.



NOUS AVONS TOUS
RENDEZ-VOUS AU

BAL FLORAL

DES CHEVALIERS
DE COLOMB AU

PAVILLON
ST-FRANCOIS

4420 des Mille-Iles
SAMEDI, 19 OCTOBRE
8.30 h.

Venez encourager les Vétérans !

Partie de cartes

organisée par l'Amicale des Vétérans
au profit de leurs oeuvres

SAMEDI

19 octobre

Hôtel de ville

8.30 h. p.m.

Admission: 50¢



COURS DU SOIR POUR ADULTES

COURS D'ANGLAIS (Conversation) ET DE 9e ANNEE.

FRAIS DE COURS :

Aucun — Ces cours sont offerts gratuitement par la Commission scolaire de la Ville de Terrebonne et le Ministère de la Jeunesse.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- pour tous ne pas fréquenter une école publique durant... le jour.
- aux cours d'anglais : être âgé de 15 ans et plus. le jour.
- aux cours de 9e année générale : Avoir terminé la 7e année et avoir plus de 16 ans.

COURS OFFERTS :

Anglais — lundi et mercredi dans trois degrés élémentaire — moyen — avancé.

9e année générale (adultes).

lundi: français et religion.

mercredi: français et mathématiques.

jeudi: mathématiques et religion.

N.B. Les cours de 9e année sont répartis sur une base de 2 ans et permettent d'obtenir un certificat officiel du Département.

INSCRIPTION : lundi le 21 et 28 octobre;
mercredi le 23 et 30 octobre

ECOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME,
30, Montée Masson,
Terrebonne.

BIENVENUE A TOUS LES INTERESSES !

C. A. Roberge,
Inspecteur.

Mariage: Messier-Aubry

Le samedi 12 octobre, en l'église St-Louis de Terrebonne, a été béni le mariage de M. Régent Messier, fils de M. et Mme Ale-

xandre Messier de notre ville, avec Mlle Pierrette Aubry, fille de M. et Mme Marcel Aubry.

Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Messier.

Décès de Mme W. Picard

Le lundi 14 octobre dernier, en sa résidence du 172 rue Chartrand, est décédée Mme Wilfrid Picard. La dépouille mortelle a été exposée à Montréal et les

funérailles ont eu lieu à Terrebonne ce matin à 10 h. Mme Picard a été inhumée à Montréal. Nos sincères condoléances à M. Picard et à sa famille.



Richelieu
SUPER
MARCHÉ

LE SUPER-MARCHE IDEAL DE TERREBONNE
OU L'ON TROUVE DE TOUT

- LES MEILLEURES VIANDES A BAS PRIX
- UN CHOIX INCOMPARABLE D'EPICERIES
- LES PROVISIONS POUR LA FAMILLE
- UN ASSORTIMENT DES MEILLEURS FRUITS ET LEGUMES

et...

- UN ACCUEIL CORDIAL
- UNE ATMOSPHERE DETENDUE PROPICE A VOS EMPLETTES.

Toutes vos marques préférées de
BIERE et PORTER

Livraison gratuite | TÉL.: **3792**
45 rue St-Joseph | **666**

DANCOSE

Bureau : 29 rue St-André

NO. 6-3001

LEOPOLD GRAVEL

NOTAIRE

Résidence : 23, rue St-André

NO. 6-3001

Lundi - Vendredi : 7.15 à 9 h. — NO. 6-3226
Mardi - Jeudi : 7 à 9 h.
Samedi : sur rendez-vous**Dr L. CHANTELOIS**
chirurgien - dentiste

115 rue St-Joseph Terrebonne

- Verre de contact
- Lunettes auditives

Dr L. P. RAYMOND, O.D.

OPTOMETRISTE

Professeur à l'Université de Montréal

Bureau tous les jours
Sauf mercredi et vendredi
Sur rendez-vousTERREBONNE
65 rue Thérèse
Tél. NO. 6-3381**HUBERT MURRAY**

- Ingénieur Conseil et Arpenteur Géomètre ●
- Arpentage — Structure — Génie municipal

274, rue Barrette

Tél. GE. 8-5361

SAINT-JEROME

Soir : 25 St-Pierre Terrebonne Tél. NO. 6-3733

JEAN GEOFFRION

AVOCAT

183 est, Ste-Catherine Montréal VI. 2-8715

Raymond M. Rouleau, C.A.Lemire, Rouleau & Cie
COMPTABLES AGRESTerrebonne
113 rue St-Louis
NO. 6-8873Bureau de Montréal
3189 Masson
RA. 9-5215

- Prescriptions
- Articles de bébé
- Cadeaux

PHARMACIE MESSIER

J. B. MESSIER, B.A., L.Ph.

Aucun minimum requis pour la livraison

NO. 6-8422 TERREBONNE 46-B, MASSON

A la réunion annuelle de l'amicale

- Messe en rite byzantin
- Banquet mixte
- Invités de marque

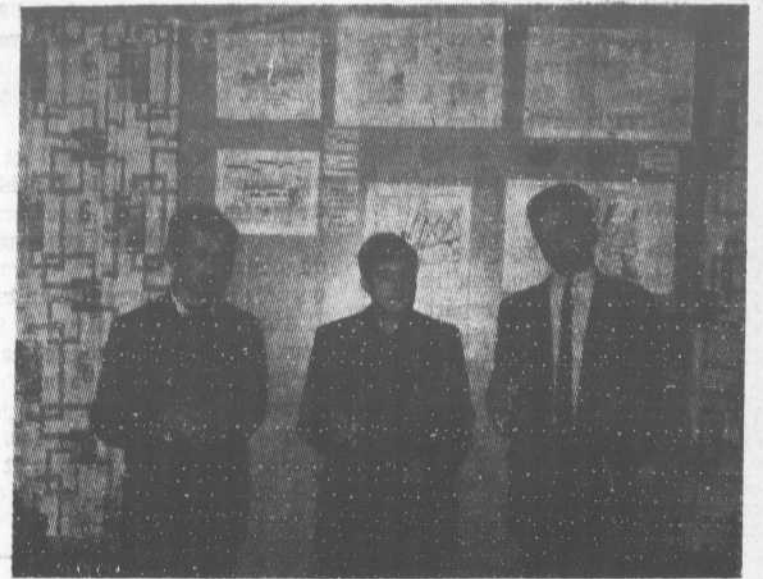
La fête du "Revoir" qui réunira, samedi le 26 octobre prochain, les anciennes élèves de la C.N.D., débutera par une messe byzantine que célébrera un prêtre de ce rite, à l'église paroissiale de Terrebonne, à 4 heures. Toute la population est invitée à participer à cette messe et à s'unir aux anciennes dans la communion.

Les amicalistes se rendront ensuite à l'école Léopold-Gravel où le programme habituel se déroulera : Rallions-nous; Mot de bienvenue; Raapport des activités; Rencontres intimes. Le tout se terminera par le banquet qui sera servi vers 6.30 heures p.m. Les époux et amis(es) des anciennes sont cordialement invités à se joindre à nous pour le banquet.

Toutes seront heureuses de revoir Mère Ste-Aurélia, ancienne directrice, Mère Ste-Thérèse-Maria, (Thérèse Lauzon), ancienne élève, Mère Ste-Denise-de-Marie et Mère Ste-Françoise-Cabrini, anciens professeurs. Seront également des nôtres, M. le curé Léo Clément, MM. les vicaires Hurtubise et Ouimet, S. Ste-Marcellus, Supérieure, Me Léopold Gravel, N.P., Président de la Commission Scolaire, et Mme Gravel, de même que les membres des anciens conseils de notre amicale.

Nous redisons à tous et à tou-

tes, notre grand désir de les rencontrer très bientôt et de les voir participer pleinement à cette fête du Souvenir au nom de l'Amitié qui nous unit en Notre-Dame.
A bientôt...
Nicole Lavigne.

Expo de livres et caricature à la bibliothèque municipale

● Les trois caricaturistes de notre ville étaient à l'honneur les 9, 10 et 11 octobre, les invités de l'administration de la Bibliothèque municipale, qui tenait en même temps une expo du livre fort goûté du public.

La photo nous fait rencontrer pour la première fois ensemble, les deux caricaturistes de La Revue de Terrebonne, MM. Marc Lincoutr (Marco) et Jean-Guy Dubé, qui trinquent avec M. Jacques Forget (Jacki) du Courrier de Terrebonne.

Campagne de recrutement à la Chambre de Commerce

Lors de son assemblée de lundi dernier, le président de la Chambre a lancé un appel à tous les hommes d'affaires de Terrebonne afin qu'ils s'associent aux travaux de cet organisme dans notre milieu. Ces messieurs pourront alors exprimer leur opinion et y aller de leurs suggestions afin que les multiples problèmes qui confrontent nos corps publics soient, au moins, étudiés par le plus grand nombre possible de personnes.

M. Jean-Louis Héroux, le président, a demandé que les membres actuels et futurs versent leur contribution aux autres membres du bureau de direction ou à lui-même. Les hommes d'affaires de Terrebonne pourront communiquer avec MM.

● Jean-Louis Héroux (Héroux & Fils Inc.), 4 rue Langlois (666-3749);

● Julien Gagnon (Banque Provinciale), 34, St-Pierre (666-3726);

● Claude Paquette, avocat, 65 St-Pierre (666-4879);

● Marcel Bédard (Canadien Bowl-Mor), 35 St-Louis (666-3711);

● Jacques Corbeil, assurances, 25 St-Pierre (666-3733);

● Jean-Louis Mayrand (Marché Métro), 28 St-André (666-4171);

● André Martel (André 5-10-15), 63 St-Pierre (666-8051);

● Denis Rousseau, vendeur, 90 L.H. Desjardins (666-8406);

● Roger Ouimet (R. Charbonneau Enrg.), 68 St-Pierre (666-4296).

La contribution des ex-membres est de \$10 (l'année financière se terminant en août 1964) et celle des nouveaux membres de \$15.

Ratelle, Huot, Chagnon, Corneille

INGENIEURS-CONSEILS

Municipal — Structure — Mécanique

104 rue Turgeon
Tél. 823-8282
Cité de Ste-Thérèse603 Côte Vertu
Tél. 744-5825
Ville St-Laurent259 rue St-Georges
St-Jérôme, Qué.Bur.: GE. 8-2900
Rés.: GE 8-7337**FERNAND BOURASSA**

B.A., I.P., A.G.

INGENIEUR CONSEIL — ARPENTEUR-GEOMETRE

Arpentage
Génie municipal
StructureUrbanisme
Evaluation
Expertises

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU QUÉBEC
(SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES IMMEUBLES)
AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS
(Plans Dépositaires)

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES seront reçues par le Ministère des Travaux Publics pour les travaux de restauration à :
L'EDIFICE DE L'INCUBATEUR,
STATION PISCICOLE DE ST-FAUSTIN,
COMTE TERREBONNE,
P.Q.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au bureau de Monsieur Louis Nicolas, architecte, 410 boulevard Melançon, St-Jérôme, P.Q., le ou après le 17 octobre, pour l'obtention des documents nécessaires : plans, devis, ainsi que les formules directrices et de soumissions.

Les entrepreneurs généraux adresseront au Bureau du Secrétaire, chambre 33 - Edifice "A" - Ministère des Travaux Publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, leur soumission jusqu'à 3:00 h. p.m.

JEUDI, le 31 OCTOBRE 1963.

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de CINQUANTE DOLLARS (\$50.00), en mandat-poste ou chèque visé faits à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Les dépôts seront remis si les documents sont retournés en bon état le 11 novembre 1963, ou avant.

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une Banque à charte du Canada et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Finances, pour un montant égal à 10% (dix pour cent) de la soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés ou compagnies qui ont leur bureau-chef dans un des comtés, Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil, Ile-Jésus, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

HERVE-A. GAUVIN,
Sous-Ministre.

Salon '64

chez votre vendeur Chrysler Canada Ltd.

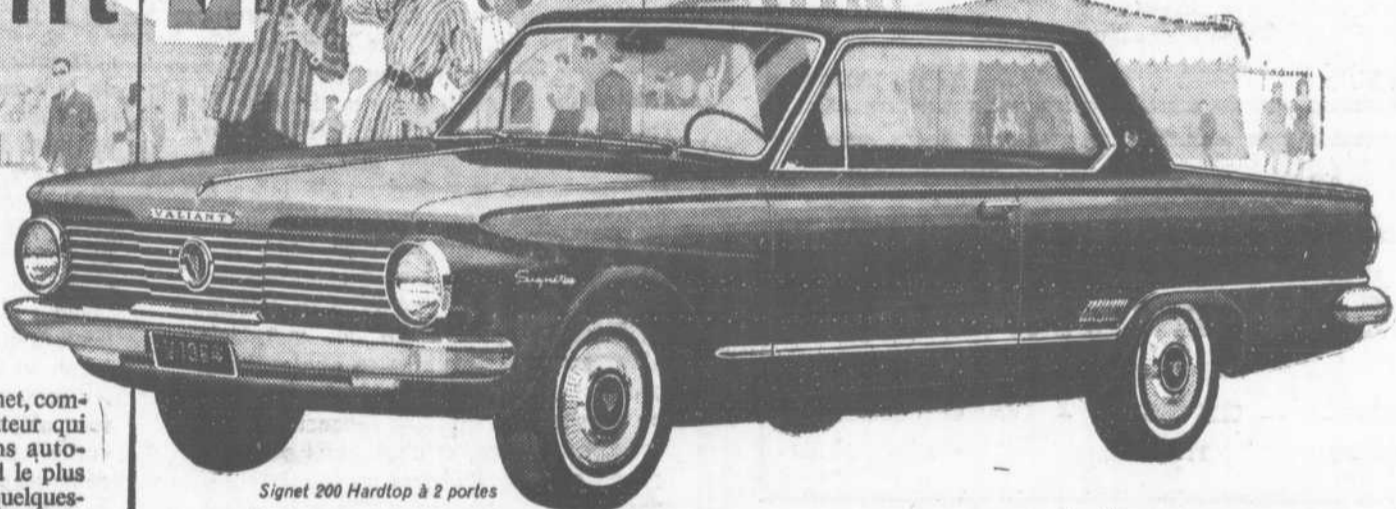


Polara Hardtop à 2 portes

Dodge

La Dodge pour 1964 est le plus beau moyen de voyager cette année. Cette voiture roule, se conduit et fonctionne de pair avec son apparence. La nouvelle Dodge comprend des sièges baquet larges et profonds, une console centrale avec soit le levier manuel à 4 vitesses ou avec sélecteur de vitesse automatique Torque-Flite à 3 vitesses.

Valiant



Signet 200 Hardtop à 2 portes

Voilà un style ultra-moderne et net, complètement nouveau, un alternateur qui épargne la batterie, des freins auto-réglables et le moteur standard le plus alerte dans sa catégorie. Voilà quelques-unes des caractéristiques comprises dans la Valiant. Vous avez aussi le choix de la transmission manuelle à 4 vitesses à levier au plancher. De nouveau en '64, la valeur de la Valiant est insurpassable!

CHRYSLER



New Yorker Hardtop à 4 portes

La vie est belle avec une Chrysler. Ses innovations comprennent le volant de direction inclinable facultatif à 7 positions, des sièges baquet inclinables, le contrôle automatique de la vitesse et une console centrale facultative pour la transmission automatique à changement par levier. En 1964, vivez bien avec une Chrysler.



CHRYSLER CANADA LTD.

LES AUTOS AVEC LA GARANTIE DE 5 ANS-50,000 MILLES DU "ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT"

GARAGE ERNEST LEROUX

REPRESENTANT AUTORISÉ : DODGE — VALIANT — CHRYSLER

53 RUE MASSON

TERREBONNE

TEL. 666-4111

Ligue de hockey du Centre de Loisirs

Quatre équipes feront partie cette saison de la Ligue de Hockey du Centre de notre ville : "Ti-Kit Casse-Croûte" (gérants: André Martel et André Daunais); "Bilrite Furniture" (gérants: Pierre Galipeault et Jules Forget), "Héroux & Fils" (gérant: Gilles Héroux) et "Ca-

nuel Automobiles" (gérant: Richard Limoges). Les joutes sont jouées le jeudi soir à l'aréna de Ste-Thérèse. Deux parties sont au programme chaque jeudi.

C'est M. Lionel Grenier qui est le président de cette ligue de hockey.

TAILLEUR EXPERIMENTE

- ALTERATIONS: Dames et Messieurs
- HABITS SUR MESURES

L. DELISLE

Le soir seulement

1 Thérberge
Terrebonne

Tel.: 666-3909
Jour: CL. 4-0021



GARAGE ERNEST LEROUX

Représentant autorisé

Tous genres de réparations d'autos et de camions
Accessoires authentiques — Pneus "Firestone"

53 MASSON

TERREBONNE

NO. 6-4111

Téléphone Bell NO. 6-8022

EPHRAIM RAYMOND

BOULANGERIE - PATISSERIE

Pains - Gâteaux - Bonbons - Chocolats

Engrais Alimentaire - Matériaux de Construction
Grain - Moulée Balancée - Ciment - Planche Murale
Plywood
Maison établie en 1918

233 ST-LOUIS

TERREBONNE



Canuel Automobile Inc.

Agent autorisé

OLDSMOBILE — CHEVROLET — Camions Chevrolet
Lucien Canuel Terrebonne Tél. NO. 6-3766

le régal de toute la famille

les
**CRÈMES
GLACÉES
GRENACHE**

TOUTES LES ESSENCES
LES PLUS RAFFINÉES

PRODUITS DE

GRENACHE INC.

UNE FLORISSANTE ENTREPRISE DU QUÉBEC

Les Causes de la stagnation économique en Nouvelle-France de 1608 à 1763

Alors que la puissance d'un pays ne se mesurait qu'à sa richesse, divers moyens étaient employés pour augmenter sa fortune et se créer une balance commerciale favorable avec les autres nations : protection et soutien des industries nationales, traités commerciaux, restrictions à l'importation, opposition à l'émigration des gens habiles et compétents, résistance ferme à l'entrée de produits en compétition avec ceux de la nation. Un seul centre commercial pouvait exister dans le cadre d'un tel système économique : la métropole ; de sorte que la Colonie n'était qu'une source de matières premières pour la métropole.

Le rôle de la Nouvelle-France, par cette politique mercantiliste de la France, en était donc réduit à produire les matières brutes qui, exportées vers la métropole, en revenaient manufacturés. Dans la même optique, seules étaient permises dans la colonie les industries qui n'entraient pas en compétition avec celles de la France; les autres étaient supprimées. Le Canada n'était qu'un complément, une annexe économique de la mère-patrie.

De nombreux témoignages illustrent bien ce fait. En 1688, Ville-Marie possède son chapelier ; presque aussitôt la fabrication des chapeaux est interdite dans la colonie. (3) Au début du XVIII^e siècle, Madame de Repentigny met sur pied, à Montréal, une manufacture de toiles et d'étoffes; une ordonnance de 1717 interdit bientôt la fabrication de ces produits. (4) Plus tard, La Galissonnière établira des manufactures d'étoffes de laine en Nouvelle-France; de la métropole, Maurepas le mettra bien en garde : "il ne convient de les tolérer qu'autant qu'elles ne pourront pas nuire au débouchement de celles de France, et c'est aussi par cette raison qu'il ne faut pas les laisser multiplier". (5) Cette crainte pour la métropole de la concurrence marquera tout le Règne français et empêchera la Nouvelle-France de développer normalement et adéquatement son économie.

En effet, aussi longtemps que le Canada demeurait dans un tel cadre, sa production industrielle et son développement économique ne pouvaient être que limités et n'en demeurer qu'au stade de l'expérience. Il en allait de même pour les autres colonies françaises : les pêcheries de l'Atlantique, le commerce des fourrures de la Nouvelle-France, la production du sucre des Indes occidentales reflétaient tous la rigidité de la politique mercantiliste imposée par la métropole. Jamais, d'ailleurs, un commerce valable ne put s'établir entre ces diverses colonies.

A cette situation, s'ajoutait la difficulté des communications entre la colonie et la métropole, éloignées l'une de l'autre par de longs et hasardeux voyages. La Nouvelle-France dépendait entièrement des navires qui arrivaient de France, ces navires qui étaient, selon l'expression de M. Q. Innis, "the bloodstream that sustained the life of the colony". (6)

La situation politique et économique de la France, de même que sa politique commerciale à l'égard de ses colonies et ses largeurs de vue vis-à-vis la Nouvelle-France, se traduisaient bien par les budgets insuffisants accordés annuellement par la Cour du Canada. Tandis que les Intendants, dans la colonie, font à chaque année, leurs prévisions budgétaires et envoient leur "projet d'état", toujours, à

par Guy Langlois

quelques exceptions près, les bureaux de la Marine de France modifient pour les diminuer leurs réclamations; de sorte que "l'état du roi", c'est-à-dire ce qui est effectivement reçu en Nouvelle-France, se révèle constamment inférieur aux besoins de la colonie. En 1705, par exemple, le Canada demande 413,686 livres; il n'en reçoit que 326,255; en 1711, 526,241 livres seraient nécessaires; on n'en obtient que 388,632; en 1729, 394,288 livres sont demandées; 306,098 sont reçues; en 1741, le projet d'état prévoit 445,637 livres; l'état du roi n'en apporte que 323,625. (7)

D'un autre côté, la Cour annonce, en 1691, qu'elle enverra désormais les fonds destinés à la colonie "en vivres et marchandises plutôt qu'en argent" (8); ce n'est pas tant des biens mais des capitaux que demande la Nouvelle-France. Les fonds investis par la métropole n'augmentent d'ailleurs pas en raison du peuplement et du développement économique de la colonie; bien au contraire, jusqu'en 1744, c'est l'inverse qui se produit. La France ne cesse d'insister sur la nécessité de réduire les dépenses à ce qui n'est qu'indispensable; ce mot a cependant un sens différent dans la métropole et dans la colonie.

De cet état de choses, il en résulte naturellement des déficits annuels pour la colonie; les excédents de dépenses sont reportés d'une année à l'autre et donnent lieu à des émissions de monnaie fiduciaire qui augmenteront davantage la stagnation économique du Canada français entre 1608 et 1763. Si en 1728, en 1749 et durant tout le Règne français, la Nouvelle-France connaît des crises financières, monétaires et économiques, la cause en est toujours la même : elle n'a pas les fonds nécessaires à ses besoins.

On demeure pourtant muet devant l'écart qui existait entre les dépenses totales de la France et celles du Canada; il ne fait aucun doute que le budget français était mal distribué; en 1749, par exemple, alors que la France est en conflit avec l'Angleterre, première puissance coloniale et maritime du monde, le budget n'accorde que 4% de ses dépenses aux colonies et 11% à la marine. La même année, les "menus plaisirs" du roi coûtent 2,700,000 livres, soit un demi-million de plus que ne reçoit le Canada; au même temps, Louis XV fait un voyage au Havre, "pour l'important objet d'y manger du poisson": il en coûte 1 million. Et en 1754, tandis que les dépenses pour la Nouvelle-France s'élèvent à 4,466,021 livres, on emploie 9,400,000 livres pour entretenir les maisons du Roi, de la Reine et de la Dauphine et 4,600,000 livres passent aux "menus plaisirs" du Roi. La Cour, pendant ce temps, exhorte les Intendants en Nouvelle-France à ne faire que des dépenses "indispensables". "Ce n'est pas scandaleux, dit M. G. Frégault, c'est ridicule". (9)

La France, c'est bien évident, n'était pas beaucoup intéressée à la Nouvelle-France qu'elle considérait plutôt comme un fardeau à porter. Pontchartrain le déclara d'ailleurs clairement à Raudot en 1708, quand il lui annonce que la métropole ne peut augmenter les fonds investis dans la colonie : "... c'est encore beaucoup que Sa Majesté veuille bien continuer les mêmes dépenses pour un pays qui ne lui produit rien et qui lui est fort à charge". (10)

(3) Montréal économique, p. 18.

(4) Montréal économique, p. 19.

(5) Maurepas à La Galissonnière, 6 mars 1748, AC. B. 87, 212; (cf. R. Lamontagne : Témoignages de La Galissonnière, p. 341).

(6) M. Q. Innis : Economic History of Canada, p. 34.

(7) G. Frégault : Essai sur les finances canadiennes, p. 318.

(8) Champigny à Pontchartrain, 12 octobre 1691; (cf. G. Frégault : Essai sur les finances, p. 467-468).

(9) G. Frégault : op. cit., p. 175.

(10) Pontchartrain à Raudot, 6 juin 1708; (cf. G. Frégault : op. cit., p. 471)

(à suivre dans l'édition du 7 novembre)

UNE LETTRE DE PARIS

Badinage d'un canadien errant à Paris

NDLR — Nous recevons de Me Amédée Jasmin, N.P. un intéressant "papier" écrit après une conversation avec un jeune étudiant tunisien à la terrasse d'un café parisien.

Mon amour de la France, de sa civilisation, me ramène encore une fois, en dépit de mon âge, sur l'asphalte des boulevards parisiens.

Assis à la terrasse d'un de ces cafés comme il pourrait, comme il devrait en exister chez nous, surtout à Montréal, pour l'agrément général de la population et le relèvement du niveau social de milliers de flâneurs en quête d'une oasis autre que nos tavernes enfumées et dépouillées d'attraits. Place de la République, je fais face à la gigantesque et magnifique statue dont j'envoie une représentation sur carte postale au courageux chef du parti républicain, Marcel Chaput, pour lui faire venir l'eau à la bouche après son jeûne patriotique.

Mon voisin de fauteuil est un jeune Tunisien étudiant en philosophie. La conversation est vite engagée. En France il n'est pas besoin d'être présenté selon les règles de la politesse anglosaxonne pour adresser la parole à un voisin de fauteuil. De famille pauvre, ses cours d'étude et

son séjour en France défrayés au moyen d'une bourse dont le montant est payé moitié par le gouvernement tunisien et moitié par le gouvernement français (400 francs : \$80.00 par mois). Il parle un français impeccable, tel que nous avons entendu son pareil à la TV canadienne de la bouche d'orateurs arabes ou noirs venus des anciennes colonies françaises d'Afrique ou d'Asie et dont le vocabulaire et la diction nous faisaient voir en gros plan la pauvreté de notre parler justement baptisé "JOUAL" par le re-

gretté frère Untel.

Nous avons un peu causé de ses études, de son pays, du mien. Et je me suis hâté de faire dévier la conversation sur un sujet que j'emporte à la semelle de mes chaussures et au fond de mes entrailles, que je sois sur les bords de la Seine ou sur ceux du St-Laurent : l'indépendance du Québec.

Pour lui notre problème national était du charabia, un sujet inconnu. Je martelais devant nos verres de menthe à l'eau: une poignée de français, installés depuis trois siècles, vaincus sur les champs de bataille et subjugués par les Anglais depuis deux siècles, ayant avec peine et misère conservé leur langue, leur religion, leurs traditions, devenus un peuple de cinq millions d'habitants établi dans une des plus

riches province du Canada et, aujourd'hui, menacé de perdre ces trésors de civilisation, cet héritage ancestral par un pouvoir assimilateur étranger, une majorité anglophone qui nous ignore, nous méprise et nous gouverne.

Mon philosophe tunisien n'en revenait pas. "Nous, disait-il, et nos voisins d'Algérie, nous n'avons pas vos avantages et nous avons obtenu notre indépendance: C'est notre bien le plus précieux. Vous aimez donc, disait-il encore, naïvement, vivre en domination étrangère ! Vous avez la richesse, et sans doute ceci vous empêche de sentir le fardeau et l'humiliation du joug ?" "Nenni, lui répliquai-je, la richesse est à 80% aux mains de nos maîtres, qui, habiles, nous laissent une enviable aisance."

Et nous avons babillé en de

tels propos et de bien d'autres, face à la statue exaltante de la République jusqu'au moment où un blouson féminin connaissant mon voisin philosophe lui fit un signe invitant et me laissa seul avec mes méditations indépendantistes et mon enthousiasme insatiable pour la plus merveilleuse ville du monde.

Lecteurs de mon toujours cher Terrebonne, si vous doutez de la vité de ce dialogue, je vous invite à le demander à mon partenaire. Voici son nom et son adresse: HAMADE Maousa, 6 Place St-Michel, Paris, ou 7 rue de la Ruche, Tunis, Tunisie. La mienne, présentement à Paris sera définitivement à Montréal à compter de moins de deux semaines. Brouzz. Espérons qu'il ne fera pas trop froid.

Amédée JASMIN, notaire

FACTURES A LA VILLE

Les factures suivantes ont été approuvées pour paiement à la séance du 3 octobre, à l'exception de celles de Me Claude Paquette, avocat et Pierre Thibault Canada Ltée qui seront payées après explication.

DE TERREBONNE — Rosaire Charbonneau Enrg., \$94.64 ; A. Corbeil & Fils, \$50.00; Clermont Auto Electric, \$35.64; Huiles de Terrebonne Inc. \$121.03; Canada Flushwood Door, \$71.97; Courrier de Terrebonne, \$16.00; Service de la police, \$6.00; Robert Dumas, \$364.00; Epicerie E.F. Demers, \$6.96 ; Denis & Henley, \$1.50; Garage Ernest Leroux, \$207.05; J.B. Gauthier Enrg., \$78.98; Lionel Grenier Auto Inc., \$68.78; Garage Hervé, \$223.28 ; Ferronnerie M. Jacques, \$38.25; Imprimerie Commodore, \$11.43; Lachapelle Machine Shop, \$8.00; Revue de Terrebonne, \$8.00; Georges Paré, \$10.00; Ehpraim Raymond, \$151.52; Fernand Richard, \$5.25; Jean Raymond, \$71.96; Sables des Mille-Iles, \$10.40; Ste-Thérèse Lumber, \$18.96 Terrebonne Réparation Générale, \$6.00 ; Terrebonne Glass & Aluminium, \$19.76; Roméo Vaillancourt, \$45.50; Lucien Vézina, \$8.40.

DE L'EXTERIEUR — Bell Tel. \$66.50; Philippe Beaubien, \$60.32; CIL, \$218.83; Cartier Chemical, \$56.70; Gaston Contant Enrg., \$16.50; Léo Dagenais & Fils, \$32.20; Dawson Bros, \$150.08; Duke Equipment, \$34.32; Fondrie Pont-Viau Ltée, \$52.21; Fourmules Municipales, \$3.78; Fourmisseurs Municipaux et Ateliers des Sourds-Muets, \$1,471.31; Francis Hankin, \$134.41; Lionel Gauthier, \$80.00; Ludger Gravel & Fils, \$51.81; Laurion Equipment, \$115.21; Office Stationer, \$17.37; Ohio Chemical, \$2.77; Lalande, Brière, Reeves & Paquette, \$40.00; Robert Morse Corp. \$27.50; Sicard Inc. \$318.50; Cie d'Electricité Shawinigan, \$1,768.69; Sun Life du Canada, \$26.60 ; Pierre Thibault Canada, \$1,237.60; Alfred Trottier, Ing. P. \$185.00; Val Royal, \$265.20; Zurich Insurance, \$337.82; G. H. Wood & Cie. \$630.39; White Motor, \$236.47; Terrebonne Quarries, \$329.25.

ACHETONS

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

EN 63

5.03%
si détenues
jusqu'à l'échéance

FACILES À ACHETER

Faciles à acheter, comptant ou par versements, à votre travail selon le mode d'épargne sur le salaire, ou à votre banque, courtier en valeurs mobilières, agent de change, société de fiducie ou caisse populaire. Elles sont disponibles en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000, jusqu'à \$10,000 par personne. Les Obligations d'Épargne du Canada sont vraiment à la portée de tous!

SIMPLES À ENCAISSER

Simple à encaisser, en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt. Si vous désirez obtenir votre argent, vous n'avez qu'à remplir la demande de remboursement sur l'obligation même et présenter celle-ci à votre banque. Vous recevrez votre argent immédiatement. Une Obligation d'Épargne du Canada, c'est vraiment mieux que de l'argent comptant!

BONNES À GARDER

Bonnes à garder, puisqu'elles vous donnent un bon intérêt le 1er novembre de chaque année: 4% chacune des 2 premières années, 5% chacune des 6 années suivantes et 5½% chacune des 4 dernières années; soit une moyenne de 5.03% l'an si détenues jusqu'à l'échéance. Avec les intérêts accumulés, une Obligation d'Épargne du Canada de \$100 vaudra \$161 dans 12 ans!

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

BENEDICTION DES BUREAUX DIMANCHE LE 27 OCTOBRE

Le conseil municipal recevra, dimanche le 27 octobre prochain, les invités d'honneur et les contribuables, lors de la bénédiction par M. le curé Léo Clément, des nouveaux bureaux de l'administration et de la police à l'hôtel de ville. La cérémonie débutera immédiatement après la bénédiction d'une plaque à la mémoire de M. Eugène Nolin, sur les ter-

rains du Centre municipal de la rue St-Pierre.

On a invité pour la circonstance les maires des municipalités environnantes ainsi que les ex-maires et ex-échevins de la Ville de Terrebonne.

Le programme détaillé de la cérémonie a été rendu public à la séance du 15 octobre et nous le publions dans cette édition.

Avis de l'hon. Lionel Bertrand

L'hon. Lionel Bertrand, a assisté lundi après-midi à des manifestations tenues sous les auspices de la province, en l'honneur des hautes personnalités qui sont de passage dans le Québec, à l'occasion de l'Exposition Française, au Palais du Commerce.

A Québec mardi et mercredi, il était à son bureau de Sainte-Thérèse hier soir mercredi, et il a reçu plusieurs délégations.

Aujourd'hui jeudi, jour du Tourisme de l'Exposition française, il visite l'exposition en compagnie de M. Jean Ravanel, commissaire général du Tourisme en France, et assiste à une réception et à un déjeuner offerts par la France aux associations québécoises intéressées à la promotion du tourisme.

M. Bertrand est à son bureau ce soir, jeudi, de sept heures à neuf heures.

Il ne sera pas à son bureau ni vendredi ni samedi. Vendredi matin il retourne à Québec par avion, en compagnie de M. Ravanel à qui il fera visiter la vieille capitale et ses environs. Vendredi soir, il séjournera avec Monsieur Ravanel et quelques autres invités au Lac Ouimet Club, à Saint-Jovite. Samedi, il y aura visite de la station piscicole de Saint-Faustin, visite de la région nord de Montréal, par avion, si la température le permet, et arrêt dans le Parc de La Vérendrye.

Dimanche, le 20 octobre, à 2 heures de l'après-midi, M. Bertrand ouvrira officiellement la saison de la Ligue de Hockey Junior des Laurentides, dont il est le président honoraire, et mettra la rondelle au jeu lors de la joute d'ouverture, à l'Arena du Séminaire.

Il sera à son bureau de Sainte-Thérèse lundi soir, le 21 octobre, à partir de sept heures.

SUCCEs DE FELIX LECLERC

Le chansonnier troubadour Félix Leclerc a remporté à Terrebonne un autre succès qu'il a ajouté à sa collection déjà pas mal complète. Il a suffi que l'Association Culturelle de Terrebonne annonce sa venue pour que la salle du Séminaire St-Sacrement soit remplie à sa pleine capacité le dimanche soir 6 octobre. On a joué à guichet fermé, les 620 billets ayant été vendus une semaine avant la représentation.

C'est là un bel augure pour la saison artistique que l'ACT vient de mettre en branle dans notre patelin. Et nos concitoyens ont raison d'être fiers de ce succès qui annonce d'autres triomphes.

Félix a chanté ses refrains les plus durables : "Moi, mes souliers", "Le P'tit bonheur", "Le petit soulier rose", "La drave", ainsi que ses autres chansons où se mêlent l'excellent et l'ordinaire. On a pu reprocher à Félix une constante dans la musique-rengaine qui serait dû à son seul accompagnement d'une guitare. On peut louer toutefois le magicien qui jongle avec les mots, qui allie l'esprit d'invention à un savoir-faire "canadien" de son aloi. Il connaît comme pas un le sens rythmique et les images, sous ses doigts, s'égrènent comme s'il jouait avec les mots.

Somme toute, une bonne soirée et les spectateurs n'ont pas ménagé leur enthousiasme et leurs applaudissements.

Signalons la facture du programme signé par le studio JM publicité de notre ville : c'était un guide lors de la soirée, ce sera maintenant un souvenir à conserver.

20 OCT.

DIMANCHE DES MISSIONS



"NOUS INVITONS ET EXHORTONS OFFICIELLEMENT TOUS LES CHRÉTIENS À S'INSCRIRE, DANS UN BEL ÉLAN D'ÉMULATION, À L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI."

S.S. JEAN XXIII

**QUETE SPECIALE A TOUTES LES MESSES
DIMANCHE PROCHAIN. SOYONS GENEREUX !**

JBL CONSTRUCTION

VOUS OFFRE LA CHANCE DE DEVENIR PROPRIETAIRE A TERREBONNE.



- Bien situées sur le boulevard Terrebonne — Site résidentiel
- Terrains finis ● Services rendus
- Système de chauffage à air chaud
- Venez visiter sans obligation.



PRIX A PARTIR DE
\$11,450.00

SEULEMENT
\$565 comptant

- ELIGIBLES AU RABAIS PROVINCIAL
- Pour toute information, s'adresser sur les lieux tous les jours incluant le dimanche.

● REPARATION DE T.V. A DOMICILE
● VENTE ET INSTALLATION D'ANTENNES



Clinique de BEAULIEU T.V.
A. Beaulieu, prop.
19 MARTEL TEL. 666-8066

● Finition ● Armoires de cuisines
● Panneaux de toutes sortes

TERREBONNE FLUSHDOOR Enr.
Roland Lachapelle, prop.
Manufacturiers de portes plaquées
5, 2e AVENUE NO. 6-8574 TERREBONNE

Le magasin du chic... à prix raisonnables... Tél. NO. 6-3102

Chez OSCAR
MERCERIE POUR HOMMES
LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS
Spécialité: Habits faits sur mesures
70, rue ST-PIERRE TERREBONNE

NO. 6-3532

Les Sables des Mille-Iles Ltée
SABLE — GRAVIER
Station de Service Supertest
8 CHAPLEAU TERREBONNE

Spécialité
Montres Longines - Bulova - Gladstone - Cyma
Réparation de montres dans notre atelier



G. Ricard & Fils
Horlogers - Bijoutiers
Watchmakers - Jewellers
NO 6-3065
37 Ste-Marie Terrebbonne

**DIAMANTS
25%
D'ESCOMPTE**

Toujours un travail d'expert

NOEL BOUDRIAS
BRIQUETEUR
Brique — Bloc de ciment — Bloc de verre
Foyers — Cheminées
98 Gagnon TERREBONNE NO. 6-3840

NO. 6-3127

J. P. LEVEILLE
LAITIER
Lait et Crème Pasteurisés
6 rue LEVEILLE TERREBONNE

NO 6-3201

MERCERIE pour HOMMES
DONAT ST-YVES INC.
Marchand de Chaussures
Tous genres de prélaris — Valises et sacs de voyage
31 ST-FRS-XAVIER TERREBONNE

LE COMITE PROVINCIAL DE BIEN-ETRE DE LA SOCIETE DU CANCER



M. Albert DAIGLE

En ma qualité de président du comité de Terrebonne, j'ai le plaisir de présenter à la population le rapport des Services de Bien-Etre de la Société canadienne du Cancer pour les derniers mois dans la province de Québec.

Bénévoles qui ont travaillé: 11,158; heures: 20,441; renseignements donnés: 1,968 téléphones, 399 lettres, 278 entrevues; consultations: 328; personnes dirigées vers leurs médecins: 109; vers les cliniques de cancer: 131; visités par infirmière: 280; nombre des visites: 1,178; patients transportés par bénévoles: 64; nombre des voyages: 262; colis distribués: 834; personnes ayant reçu des cadeaux: 717; articles: 1,071; cadeaux de Noël: 2,173.

Nombre des patients aidés: 1,261; pansements distribués: 809,794; coût: \$13,063.19; articles distribués: 57,006; coût: \$1,740.83; coût de la poste: \$1,837.69; appareils à colostomie distribués: 30. Transport: \$2,987.10.

Albert DAIGLE, président de la section Terrebonne.

Faits et Gestes

M. J. Roch Beaudoin, entrepreneur-général, construit actuellement un duplex qui portera les numéros 39 et 41 de la rue Mathieu. Cette propriété sera mise en vente par M. Beaudoin. Avis aux intéressés.

Un mouvement se dessine ici pour la présentation d'un mémoire au Conseil de la ville en marge de la fermeture des magasins le lundi matin. Nos marchands qui doivent compter avec l'ouverture des magasins le jeudi de 7 à 9 ailleurs, songeraient à faire amender le règlement municipal afin d'ouvrir eux aussi le jeudi soir. D'autre part, ils suivraient l'exemple des supermarchés en fermant leurs établissements le lundi avant-midi.

Le comité des affaires municipales de la Chambre de Commerce travaille toujours son projet de mémoire au Conseil municipal en vue de l'étude des permis municipaux.

M. Fernand Boisvert, entrepreneur-général, a obtenu le contrat pour d'importantes rénovations au magasin général Wood's de Terrebonne-Heights. A cause de l'importance grandissante de la poste à cet endroit, l'appartement pour le bureau de poste de Terrebonne-Heights, sera agrandi.

Le garage Alexander Motors Limited prépare pour très bientôt la présentation d'un modèle d'automobile inusité et qui sera sans doute la sensation de l'année dans la province, au Canada et même dans le monde. D'autres nouvelles (et peut-être une photo du phénomène) dans une prochaine édition de ce journal.

M. André Grenon a participé lundi et mardi derniers au congrès annuel des secrétaires de municipalité qui avait lieu à l'hôtel d'Estérel.

On a commencé à démolir la vieille résidence en pierre située à l'angle des rues St-Louis et St-André. D'après nos informations, maison aurait été érigée il y a environ 135 ans.

La Commission scolaire a confié à M. J. Roch Beaudoin, entrepreneur, la réparation aux lucarnes et au devant de la Maison Marguerite-Bourgeois. Ces réparations ont été données à l'heure et non au contrat, vu le caractère spécial du réparaage à cette hauteur.

La grande partie de cartes des Filles d'Isabelle aura lieu le samedi 2 novembre, à 8.30 h. au Séminaire St-Sacrement. C'est là un des plus importants événements sociaux de l'année ici et le public est cordialement invité à participer à cette soirée au profit de la cantine scolaire.

Conseil du Bien-Etre

Lors de sa première réunion le 26 septembre, le Conseil d'administration du Conseil du Bien-Etre du diocèse de St-Jérôme a élu son exécutif pour l'année 1963-1964. Les membres élus sont les suivants: Dr Marc Papineau, de Lachute, président; M. Paul Prévost, de St-Jérôme; Mme J. Masson, de Deux-Montagnes et M. Roger Marceau, de Ste-Thérèse, vice-présidents; M. Gérald Tétrault de St-Jérôme; trésorier: M. Patrice Ouellette, de St-Jérôme, secrétaire.

Le conseil d'administration a pris connaissance du travail à effectuer et a commencé à structurer les différents comités. Le Dr René Prud'Homme de St-Eustache sera responsable du comité des "Recherches", le frère Adolphe de Ste-Thérèse, celui de l'Éducation net Me Richard Valois de Lachute, de la section des Oeuvres.

LA VILLE DE TERREBONNE
RAPPORT DE LA CAISSE ET DES DEBOURSES POUR SEPTEMBRE 1963

PONT	(1962 : (\$25,305.35))	\$ 30,996.25
Licences		790.50
Taxes de 1963		23,634.73
Arrérages		751.37
Spéciales		166.23
Divers		2,425.38
Pavages		300.95
Amendes		228.00
Intérêts		70.64
		<hr/>
		\$ 59,364.05
Moins escompte sur taxes		476.48
		<hr/>
		\$ 58,887.57
		<hr/>
AQUEDUC : taxe d'eau	\$ 14,666.20	
Arrérages d'eau	229.87	
Au compteur	622.97	
Moins escompte	264.30	
		<hr/>
		15,254.74
		<hr/>
		\$ 74,142.31
		<hr/>
Déboursés du mois		45,953.50



VILLE DE TERREBONNE
EXTRAIT DU REGLEMENT NO 491 — CONSTRUCTION
ARTICLE 135 - DEMANDE DE PERMIS A L'INSPECTEUR DES BATIMENTS

"Nul ne peut édifier aucune construction permanente ou temporaire, modifier, réparer, transporter ou démolir une construction quelconque, ou en partie de construction, ni entreprendre des travaux d'excavation en vue de l'édification d'une construction, sans avoir obtenu un permis à cet effet de l'inspecteur des bâtiments (...)

"Et ce permis, pour toute construction permanente ne peut être obtenu de l'inspecteur des bâtiments, avant que celui-ci ait soumis la demande de permis qui lui a été faite, au conseil, et que ce dernier en ait autorisé l'émission par l'inspecteur.

"Ce permis doit être affiché durant la durée entière des travaux dans un endroit en vue sur le lot où la construction a lieu.

ARTICLE 213 — AMENDES ET EMPRISONNEMENT

"Toute contravention à ce règlement rend le délinquant passible d'une amende n'excédant pas quarante (\$40.00) dollars et à défaut du paiement immédiat, de l'amende et des frais, d'un emprisonnement d'au plus deux (2) mois sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui.

"Si une infraction est continue, cette continuité constitue jour par jour une infraction séparée."

Jean-Jacques LAUZON,
secrétaire-trésorier.

L'usine de filtration: le conseil demande l'approbation immédiate

L'échevin Paquin nie au conseil le droit d'inclure des subventions hypothétiques

L'USINE DE FILTRATION

Le conseil s'est prononcé en bloc sur la question de l'usine de filtration et le débat a duré au moins deux heures. Seul l'échevin François Paquin s'est objecté à faire commencer les travaux maintenant, alléguant que le montant total des soumissions reçues dépasse largement le montant alloué par le règlement No 631 (\$895,000). L'échevin de St-Joseph a enregistré sa dissidence sur l'octroi de contrats surtout celui de la machinerie qui dépasse de \$80,000 le montant estimé par l'ingénieur.

S. H. le maire a répliqué que les subventions qui nous seront accordées abaisseront le montant des contrats. Il parle d'une subvention de 16 2/3% accordée par Québec pour ce genre de travaux et en plus des salaires qui nous seront remboursés à 90% en vertu de la loi pour l'encouragement des travaux d'hiver.

M. Paquin a dit ensuite que ces subventions n'entraient pas en ligne de compte et que trois chefs municipaux ailleurs lui avaient bien affirmé que ces montants n'étaient pas déductibles d'un règlement car ils n'étaient pas certains.

Le maire a dit ensuite que Québec lui a donné la manière de procéder et qu'il s'en tenait à la loi. MM. Fontaine, Bélisle, Daunais ont expliqué la même chose.

M. Paquin a mentionné ensuite que la Ville aurait dû d'abord annexer le territoire de la Paroisse où sera située l'usine car nous payerons des taxes à 80%

sur une usine de \$320,000. Il a dit que plusieurs compagnies auraient dû être sollicitées qui auraient soumis des prix.

Les réponses venant drues, plusieurs échevins et le maire ont répliqué à chaque interruption de M. Paquin. Devant le nombre, l'échevin de St-Joseph a dû se retirer.

Un télégramme a été envoyé aux Affaires Municipales à Québec demandant que le règlement soit approuvé dans le plus bref délai.

S.H. le maire a dit ensuite que si un seul contrat avait été accordé, pour tout l'ouvrage, la Ville aurait dépensé au moins \$80,000 de plus et c'est sur sa suggestion que les contrats ont été morcelés. Il aurait ainsi, d'après lui, sauvé ce montant à la collectivité.

LE GARAGE REMIS AU PRINTEMPS

Le règlement No 636 a été approuvé par tous les électeurs, personne ne s'étant présenté à une séance du 30 septembre. Il prévoit une dépense de \$60,000 pour continuer les travaux du garage au nord de Terrebonne. Toutefois, sur une proposition Daunais-Bélisle, les travaux ont été remis au début de 1964.

TRAVAUX RUE HALL

Un avis de motion a été présenté par l'échevin Fontaine afin qu'un règlement d'emprunt soit préparé pour travaux d'égouts et d'aqueduc sur la rue Hall. Neuf propriétaires sur 14 ont signé la requête nécessaire.

USINE D'EPURATION

Le Dr Gustave Prévost, président de la Régie d'Épuration des Eaux, ne lâche pas facilement !

SEANCE DU JEUDI 3 OCTOBRE 1963

Il a redemandé que le conseil envoie un plan préliminaire de ses canalisations d'égouts et d'une usine d'épuration de ses eaux, de même qu'un rapport mensuel des progrès réalisés dans ce domaine. On sait que notre premier magistrat s'est engagé à présenter ces plans avant le 31 décembre prochain. La construction de cette usine a été promise pour le printemps.

L'ingénieur Trottier a été autorisé à continuer son travail.

AUTOBUS SCOLAIRES

La Régionale Duvernay s'est vu refuser le droit de passer sur notre pont avec ses autobus gratuitement, la loi ne nous permettant pas cette gratuité.

CANALISATION

Un montant de \$50 a été voté sur proposition Daunais-Paquin, au Comité de Canalisation des Rivières Des Prairies et des Mille-Iles pour aider à défrayer le coût des dépenses occasionnées pour la préparation d'un rapport au Ministre des Travaux Publics à Ottawa.

TRAVAUX RUE OUMET

Le règlement No 637 prévoyant des travaux d'égout et d'aqueduc, sur la rue Ouimet, entre Curé-Comtois et le futur boulevard au nord, au prix de \$7,800, a été adopté.

VOTRE
CAISSE POPULAIRE DOUBLE
VOS EPARGNES
AU DECES :
MAXIMUM \$1,000.
PAR SOCIETAIRE

Intérêt sur épargne **3%** plus assurance

La Caisse Populaire de Terrebonne
Lun. au Ven. 12.30 à 3 h.
Lun., Jeu.: 7.30 à 8.30 h.
Ven. soir : 7 à 8.30 h.
23 Masson NO 6-3203

OFFRE SPECIALE D'AUTOMNE



Profitez de ces spéciaux pour améliorer l'apparence et le confort de votre demeure

AUCUN VERSEMENT comptant GARANTIE D'UN AN

Fenêtres d'aluminium

Fenêtres Série "A"

2 rainures \$21.50
3 rainures \$22.50

GENRE "TILT"
INSTALLATION COMPRISE

Fenêtres Série "B"

2 rainures \$15.50
3 rainures \$16.50

GENRE "TILT"
INSTALLATION FACULTATIVE

FENETRES PANORAMIQUES - PRIX SUR DEMANDE

PORTES D'ALUMINIUM

1 1/4" d'épaisseur SPECIAL \$49.50

1 1/2" d'épaisseur, 2 rainures \$79.50

1 1/2" d'épaisseur, 3 rainures \$94.50
KICK PLATE DOUBLE AVEC PLYWOOD

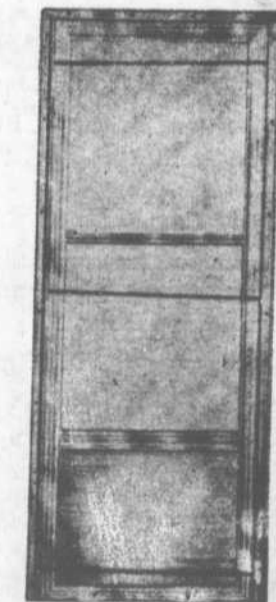
2" d'épaisseur SPECIAL \$124.50

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE — DECLINS EN ALUMINIUM (Clapboard).
Choix considérable de modèles et couleurs.



VITRERIE

Terrebonne Glass & Aluminium PRODUCTS



55 ST-PIERRE
TELEPHONE

666-3751

TOUTES VOS MARQUES PREFEREES DE
EPICERIE - RESTAURANT

BIERE et PORTER CHEZ DENISE

LIVRAISON GRATUITE — SERVICE RAPIDE

Nous donnons les timbres "GOLD STAR"

Rue Langlois Tél. 666-8576

Buffet Terrebonne

BANQUETS - BUFFETS
Mariages - Réceptions
Banquets - Etc.
Repas servi à domicile
ou dans salle
Gateaux de noces ou "Miniatures"

Faites vos réservations
en appelant :

MME P. D'ABATE

152 Gagnon Tél.: 666-8453



TOUJOURS UN SERVICE PARFAIT !

- GRAISSAGE
- TUNE-UP
- GAZOLINE - HUILE
- PNEUS
- BATTERIES Atlas
- LAVAGE "Rocket-Wahs"
- ACCESSOIRES

LEVEILLE SERVICE

Meteor - Mercury - Comet
Camions Mercury

Ouvert tous les jours
de 8 hres à 10.30 hres

121 Boul. TERREBONNE

NO. 6-3904

Le Chic Bar-Salon où vous aimerez rencontrer vos amis



Le Rendez-Vous

Fernande et Roger Desjardins

- Licence complète
- Salle de réceptions pour noces et réunions
- Vos plats préférés y sont servis

Orchestre : "The Vickers"
en fin de semaine — Spectacle

107 rue Masson
Terrebonne

Rien à perdre... tout à gagner

Grande partie de cartes au Séminaire de Ste-Thérèse

Une magnifique automobile DODGE "330" de l'année, courtoisie de Paul Gagnon Automobile, de nombreux prix de présence de grande valeur ainsi que de très beaux prix de table seront tirés lors de la PARTIE DE CARTES annuelle des étudiants du Séminaire de Sainte-Thérèse. Les billets seront en vente pour la modique somme de un dollar et cinquante sous (\$1.50). Vous pouvez vous en procurer auprès

Une lettre de Genève

Genève, le 1er octobre 1963

Monsieur le directeur,

Je me permets de prendre la liberté de vous écrire et de vous demander s'il vous serait possible de faire paraître dans votre journal "La Revue de Terrebonne" l'article ci-dessous.

Remerciement de Suisse

Le 18 juillet dernier, la population de Terrebonne souhaitait la bienvenue à une jeune institutrice de Genève, en Suisse, par l'intermédiaire de votre journal.

Et bien aujourd'hui c'est moi qui viens vous remercier de tout coeur pour l'accueil chaleureux que j'ai reçu dans la belle province de Québec.

Pendant deux mois j'ai vécu dans la famille de mon amie-correspondante, Mlle Henriette Lorrain et je puis dire que j'ai trouvé chez ces charmantes personnes une hospitalité et une gentillesse qui m'ont beaucoup touchée.

Grâce à la générosité de la Fraternité des Policiers de Terrebonne, j'ai pu effectuer un merveilleux voyage en Floride; grâce à mon "Papa canadien", j'ai pu visiter la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Et j'ai également participé de près la vie quotidienne de votre charmante cité, puisque les animateurs des terrains de jeux m'avaient spontanément adoptée parmi eux et que j'ai souvent pris part aux activités récréatives avec mon frère canadien, Jacques Lorrain, moniteur. Je suis aussi allée visiter la fabrique de chaussures de Terrebonne et c'est enfin dans votre ville que j'ai fait la connaissance du plus fameux joueur de hockey sur glace de tous les temps: Maurice "Rocket" Richard, le 1er août dernier.

Pleinement consciente de la chance incroyable que j'ai eue de découvrir, à l'âge de vingt-et-un ans, la chaleur, la simplicité et l'hospitalité proverbiales des Canadiens-français du Québec, je vous dis à tous, vous les gens de Terrebonne, un grand MERCI.

Je reviendrai vous trouver dans deux ans, puisque l'an prochain c'est mon amie Henriette Lorrain qui viendra visiter mon beau pays: la Suisse.

Vive Terrebonne!

Mlle Arlette KAISER
16, rue du Valais,
Genève (SUISSE).

NDLR — Mlle Kaiser nous a aussi offert sa collaboration. Comme elle est institutrice, nous lui avons demandé de nous écrire quelques articles sur les écoles de Genève. A l'ère du bill 60, il serait excellent que le Québec entende d'autres voix que celles des éteignoirs à la petite semaine.

Congrès diocésain des Ligues du Sacré-Coeur

Dimanche le 6 octobre, 1963, avait lieu à Terrebonne, le Grand Congrès, des Ligues du Sacré-Coeur de la Fédération Diocésaine de St-Jérôme.

Les délégués qui assistaient à ce beau Congrès étaient au nombre de deux cents et les paroisses représentées étaient au nombre de dix-neuf, et un bon nombre de ligueurs représentaient la Ligue de Terrebonne.

Le Congrès débuta par la Grande Messe Pontificale à 9.00 heures A.M., laquelle fut célébrée par Mgr Adrien Moreau, délégué par Mgr Frenette. Le sermon fut donné par Mgr Adrien Moreau.

Après la messe à la salle de l'école St-Louis, une conférence fut donnée par le Père Laberge, aumônier national de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur.

Vers midi, temps libre pour le diner.

A 1.30 heure P.M. réunion des Congressistes dans la salle de l'école St-Louis. Inscription des délégués présents.

Discours de bienvenue par le Président local, Monsieur Jean Bourgouin, et par le Président diocésain des Ligues du Sacré-Coeur, Monsieur Cantin.

Le forum avait pour sujet: — Relations entre jeunes et adultes; il fut dirigé magnifiquement par l'abbé Lépine, aumônier diocésain de St-Jérôme.

Monsieur l'abbé Germain Oumet, aumônier local, remercia tous les délégués d'être venus aussi nombreux et il remercia les membres du Conseil Diocésain de l'honneur qu'il avait fait à la Ligue du Sacré-Coeur de

Terrebonne en tenant le Congrès ici.

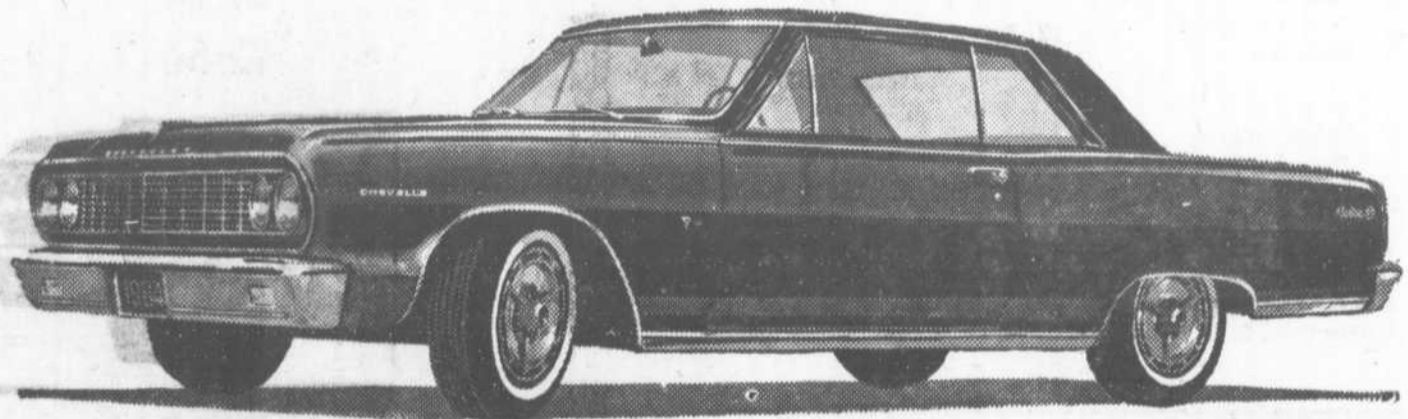
Tous les Congressistes partirent très satisfaits et heureux de la journée passée au Congrès à Terrebonne.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous nos ligueurs qui ont assisté au Congrès et un grand merci à tous ceux qui ont aidé, soit au transport des chaises, soit pour servir le café ou de toutes autres manières.

A tous, un grand merci.
Le Conseil de La Ligue du Sacré-Coeur de Terrebonne.
Henri VEZINA,
Vice-Président.

Encouragez nos annonceurs

Pourquoi Chevrolet présente-t-il une cinquième série de voitures, quand il en fabrique déjà quatre autres fameuses?



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Coupé Malibu super-sport.

Bonne question! ■ Et nous pourrions vous donner plusieurs réponses convaincantes. Essentiellement, c'est le public qui le veut ainsi. ■ Chaque année, les acheteurs de voitures sont mieux renseignés et deviennent plus exigeants. Ils veulent des voitures qui leur conviennent tout à fait et non "à peu près". ■ C'est ce qui nous a décidés à présenter la Chevelle 64 — une série de voitures totalement nouvelles, réunissant des avantages qu'aucune autre n'avait encore offerts. La douceur de roulement et la spaciosité de la Chevelle, notamment, se comparent favorablement à celles de bien des grosses voitures. Elle garde cependant une agilité et une maniabilité qui sont d'habitude le propre des petites voitures. Quant à la silhouette, elle est jeune, pimpante et bien particulière à ce modèle. ■ En outre, vous trouverez à cette voiture cette qualité d'exécution et cette sûreté de fonctionnement qui sont le propre des Chevrolet. ■ Quelque chose nous dit même qu'une fois que vous aurez fait connaissance avec la Chevelle, vous nous ferez part de quelques autres raisons qui auraient justifié la construction de la Chevelle.



L-164CF

CHEVELLE! PAR CHEVROLET! CANUEL AUTOMOBILE INC.

Lucien Canuel, Propriétaire

Dépositaire: Chevrolet - Chevelle - Chevy II - Envoy - Corvaire - Oldsmobile F-85 - Camions Chevrolet

129 Montée Masson

Terrebonne

NO. 6-3766

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : **DES ASSURANCES SUFFISANTES**

CELUI QUI LES
TRANSIGERA POUR VOUS

YVON DESPATIE

COURTIER EN ASSURANCES

105 ST-LOUIS,

NO. 6-3871



NOUVEAUX TARIFS DE L'ELECTRICITE

Nous devons à l'obligeance de M. Rodrigue Lefebvre, de la Cie d'Electricité Shawinigan (filiale de l'Hydro-Québec) à Ste-Thérèse, de reproduire ici un tableau des tarifs de l'électricité dans la Ville de Terrebonne et les municipalités d'alentour. Ces nouveaux taux sont en vigueur depuis la lecture des compteurs, le 16 septembre dernier.

Dans notre ville même, la réduction des tarifs entraînera une baisse des charges générale. Pour un foyer ordinaire la baisse sera d'environ \$5.00 à \$6.00 par année. En certains cas, la baisse sera plus élevée.

Voici les tableaux qui aideront à mieux comprendre ces nouveaux taux :

VILLE DE TERREBONNE (GROUPE NO 3)

	Ancien tarif par mois	Nouveau tarif par mois
Prime fixe	\$0.30	\$0.50
Pour les premiers 50 kWh	0.028	0.024
Pour les 150 kWh suivants	0.016	0.011
Pour les 600 kWh suivants	0.01	0.01
Pour l'excédent	0.012	0.01
Minimum	1.00	0.75

Si la facture n'est pas payée dans les 15 jours de la réception, elle est augmentée de 10%.

Ville de St-François fait partie du même groupe que notre ville.

Voici les tableaux pour les municipalités de Lachenaie, St-Henri-de-Mascouche et St-Louis de Terrebonne : (Groupe No 5) —

	Ancien tarif par mois	Nouveaux tarifs par mois
Prime fixe	\$0.50	\$1.00
Pour les premiers 50 kWh	0.045	0.024
Pour les 150 kWh suivants	0.016	0.011
Pour les 600 kWh suivants	0.01	0.01
Pour l'excédent	0.012	0.01
Pour l'excédent	0.012	0.01
Minimum	1.50	1.20

Le tarif saisonnier pour l'électricité, à compter du 1er novembre 1963, sera d'un minimum de \$15.00 pour la saison payable d'avance. Le tarif sera celui de la ville ou municipalité où est située la maison d'été.

Bibliothèque municipale

L'exposition "Caricatures '63" qui s'est tenue les 9-10 et 11 octobre dernier à la bibliothèque a remporté un franc succès. Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont circulé dans notre local et qui ont tenu à fournir un bel encouragement aux caricaturistes qui ont monté l'exposition. Tous ont reconnu en eux de grands talents dont ils savent bénéficier pleinement, et des messages de félicitations leur sont adressés. Merci donc à Marco, Dubé et Jaki pour leur précieuse collaboration et avec nos sincères félicitations nous leur transmettons nos meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

☆☆☆

Près de la totalité des volumes récemment exposés à la bibliothèque deviendront notre propriété très bientôt. Une assemblée sera convoquée à cet effet et tous les volumes achetés pourront aussitôt entrer en circulation. Mentionnons entre autres, que d'intéressantes collec-

tions ont été complétées: "Petite Planète", Auteurs (Camus, St-Euxupéry, etc.) et Musiciens (Ravel, Chopin, Mozart, Beethoven, etc.) Cinéastes (Bresson, Fellini, Antonino). Les ouvrages des grands maîtres, Musset, Maupassant, Racine, Ronsard et Victor Hugo s'ajouteront à nos ouvrages, de même qu'une intéressante collection de volumes sur les sciences modernes, sans oublier la très populaire série pour les plus jeunes (...) Tintin.

☆☆☆

Plusieurs activités se déroulent à la bibliothèque, chacune exigeant des responsables de plus en plus de travail. Le public devient plus nombreux ce qui occasionne de nombreuses démarches, toujours dans le but de mieux servir la population. Qu'il me soit permis de vous présenter ces personnes qui me conservent le plus bel appui permettant de réaliser ce qui, à première vue, semble impossible. Vous les revoyez régulièrement à la bibliothèque... Il s'agit de Nico-

le Rivet, vice-présidente, Denise Bourgoin, secrétaire-archiviste, Ginette Lavigne, secrétaire - correspondante, Lise Veilleux, trésorière, sans oublier notre dévoué directeur, M. l'abbé Germain Ouimet.

☆☆☆

De nombreux lecteurs sont venus s'ajouter à notre liste d'abonnés en septembre. Plusieurs volumes sont entrés en circulation et nous espérons que le tout continuera ainsi. Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte trois fois la semaine, soit les lundi, mercredi et vendredi soirs de 7.30 à 9.30 hres-p.m.

☆☆☆

Voici quelques suggestions de lecture pour les prochaines semaines :

Janitzia : (Jean Portelle), le Livre du Mois; les clés du Royaume (A.J. Cronin); Qui j'ose aimer (Hervé Bazin); Cul de sac (Yves Thériault); Poil de carotte (Jules Renard); Les caractères (La Bruyère); Poèmes (Alain Grandbois);

Nicole LAVIGNE.



...la preuve que le Québec a bon goût

Le jury international des Olympiades Mondiales de la Bière a attribué son Prix d'Honneur à la Brasserie Dow du Québec à ses assises tenues à Cologne en 1963. Ce prix—le seul remporté par une brasserie du Québec—confirme le choix d'une clientèle québécoise de plus en plus nombreuse.

Dow la bière couronnée de succès



- Pour autos ou camions neufs
- Pour une meilleure allocation d'échange
- Pour un meilleur prix sur voitures usagées

VOYEZ
Raymond Charron
vendeur
CANUEL AUTOMOBILE INC.
Chevrolet - Oldsmobile

129 Montée Masson Tél. 666-4217 ou 3766 Terrebonne

TEL. 666-8641

CIGARETTES
\$3.45

R. LAVERDURE
EPICIER LICENCIÉ
BIERE • PORTER

HEURES D'AFFAIRES :
LUN. MER. VEN. SAM. - 8 A.M. A 11 P.M.
MAR. JEU. - 8 A.M. A 7 P.M.

75 ST-PIERRE TERREBONNE

S. H. LE MAIRE LEON MARTEL ET LE CONSEIL MUNICIPAL INVITENT LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE TERREBONNE A VISITER LES NOUVEAUX BUREAUX DE L'HOTEL DE VILLE



Dimanche le 27 octobre 1963
à 3 heures p. m.

- Bénédiction par M. l'abbé Léo Clément, curé
- Visite de l'hôtel de ville
- Allocution de circonstance
- Présentation des invités
- Vin d'honneur offert par la ville aux invités à 5 h.



LES NOUVEAUX BUREAUX A L'HOTEL DE VILLE

par JACQUES-YVES LANGLOIS, architecte

L'agrandissement des locaux d'administration de l'Hôtel de Ville de Terrebonne posait divers problèmes complexes.

L'un des principaux consistait à trouver à l'intérieur de l'édifice existant l'espace requis pour le bon fonctionnement de chacun des services essentiels, et ce, non seulement pour les besoins actuels, mais également en prévision de l'avenir.

Le Conseil municipal a étudié attentivement les diverses alternatives que les architectes lui ont présentées à sa demande.

La possibilité d'utiliser une partie de la grande salle à l'étage supérieur de l'immeuble a été mise de côté après une étude attentive.

De même, le Conseil a rejeté le projet de convertir une partie de la salle du rez-de-chaussée en locaux d'administration.

Ces deux alternatives ont été scrutées à fond et ont fait l'objet d'études sérieuses avant d'être rejetées.

Le Conseil a préféré porter son choix sur le projet qui consistait à récupérer l'espace antérieurement attribué aux voitures à incendie qui, elles, pouvaient être abritées dans le poste de pompiers adjacent à l'Hôtel de Ville, et utiliser ce volume pour y aménager deux étages de services dans cette hauteur.

Les architectes ont été d'avis que la décision du Conseil fut la plus sage en l'occurrence et ont tenté de tirer le meilleur parti possible de cet espace dans le réaménagement des divers services municipaux.

Le grand bureau général de secrétariat est au même endroit qu'antérieurement mais se trouve sensiblement agrandi du fait que l'ancienne voûte qui était devenue beaucoup trop petite fut reconstruite beaucoup plus grande dans une partie de l'espace précédemment occupé par les voitures à incendie.

Le coin de l'immeuble fut attribué au bureau privé du secrétaire-trésorier qui auparavant en était totalement dépourvu. Ce bureau est accessible à la fois du côté du secrétariat général et du hall d'attente pour le public.

Le grand bureau général fut agrandi de plus d'une très grande mezzanine accessible par un nouvel escalier. Cette mezzanine donne accès à trois bureaux privés qui pourront être attribués aux échevins et, éventuellement, aux futurs gérant et ingénieur à plus ou moins brève échéance par le développement futur prévu de la Ville de Terrebonne.

(à suivre à la page 16)



Avec les hommages de

Bédard, Charbonneau & Langlois

ARCHITECTES

1551 rue MONTARVILLE
SAINT-BRUNO
OL. 3-2468

1655 ouest boul. GOUIN
MONTREAL
FE. 4-0538



LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE

L'hôtel de ville de Terrebonne a été construit en 1931 et inauguré la même année. Notre ville possédait depuis le début du siècle un magnifique édifice situé alors rue Sainte-Marie. Nos lecteurs trouveront sur cette page une photo de cette construction qui fut incendiée lors du grand incendie du 1er décembre 1922.

De 1922 à 1931, les séances du conseil municipal furent tenues au premier étage de l'édifice actuel de la Home Shoe & Footwear sur le boulevard des Braves. Le bureau du secrétaire-trésorier fut un certain temps situé dans le magasin de meubles actuel de M. Roger Oumet, angle sud-ouest des rues Saint-Pierre et Saint-Joseph.

Voici quelques notes historiques tirées des livres des procès-verbaux du conseil municipal se rapportant à l'hôtel de ville actuel.

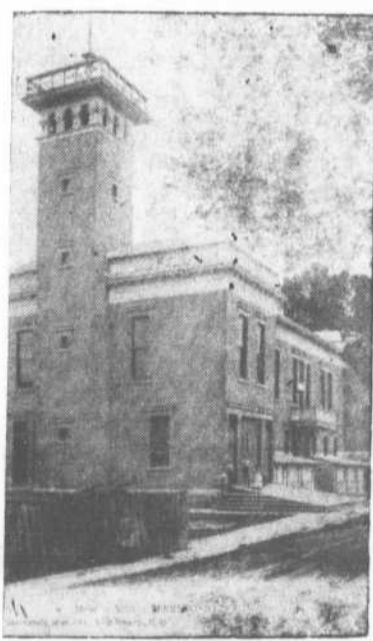
12 NOVEMBRE 1930

Le conseil municipal se compose de MM. L.H. Desjardins, maire et de Achille Chartrand, Florence Barreiro, Narcisse Hotte, J.Bruno Gauthier, Arthur Lachapelle et Adrien Charbonneau, échevins.

On sait qu'à l'époque le chômage avait atteint une telle proportion que les gouvernements devaient aider les sans-travail par des travaux publics de grande envergure. Terrebonne ne fit pas exception. Ainsi, à cette séance du conseil, sur une proposition Gauthier-Hotte, nos édiles adressèrent une requête au Gouvernement du Canada en ces termes :

- Vu que le chômage augmente de plus en plus et devient alarmant à l'approche de l'hiver ;
- Vu que la Compagnie Matthew Moody qui employait

Le premier hôtel de ville de Terrebonne construit en 1890 et incendié le 1er décembre 1922.



plus de 200 hommes n'emploie plus qu'une quinzaine d'ouvriers et fermera ses portes étant en liquidation ;

- Attendu que les Carrières de St-François-de-Sales sont presque arrêtées (...) plus de 400 ouvriers sont en chômage et leurs nombre augmente chaque semaine.

Le Gouvernement fédéral s'étant entendu avec les provinces pour venir en aide aux chômeurs, le conseil décidait d'entreprendre de grands travaux, dont "la construction d'une station de feu, d'un poste de police, d'un marché public, d'une salle publique et d'un local pour le bureau de la ville au coût de \$60,000."

Il fut aussi question de la confection de rues et trottoirs au coût de \$10,000 et de la construction d'un quai entre le pont et le collège St-Louis au coût estimé de \$28,000.

Le conseil estimait à cause de sa situation financière précaire, ne pouvoir payer plus de 20% de ces travaux. L'affaire des sinistrés de 1922 et la mauvaise administration d'un secrétaire malhonnête avaient mis la ville dans une situation difficile à partir de 1929 et on commençait à peine à consolider les finances.

LE 3 DECEMBRE 1930

Le 22 novembre 1930, M. Ivan E. Vallée, sous-ministre aux Travaux Publics, à Québec et directeur des secours contre le chômage, disait dans une lettre au conseil que le Gouvernement avait fixé à \$10,000 la contribution et que Terrebonne devait contribuer \$2,000 à même cet octroi. Nos édiles acceptèrent cet arrangement et quelques échevins décidèrent de

commencer immédiatement la construction d'une mairie.

Toutefois, MM. Hotte et Chartrand préférèrent entreprendre la confection de trottoirs et de rues, le montant octroyé n'étant pas suffisant pour l'hôtel de ville. Ils firent donc l'amendement nécessaire qui fut défilé par MM. Gauthier, Charbonneau et le maire.

LE 16 DECEMBRE 1930

Le conseil n'entendait pas retarder davantage la construction d'un édifice municipal. On discuta de l'emplacement à cette assemblée et sur une proposition Barreiro - Lachapelle, il fut convenu à la majorité (Barreiro, Lachapelle, Charbonneau et le maire) que l'ancien site soit choisi, soit sur les terrains possédés par la ville sur la rue Saint-Jean-Baptiste, en-



L. H. DESJARDINS
maire de Terrebonne à l'époque de la construction de l'hôtel de ville. Il fut élu échevin en 1898. Il est maire dès 1902, revient au conseil en 1905 et siège en 1906, 1907 et 1908, puis en 1912 et 1913 et de 1916 à 1923. Réélu maire en 1924, 1925 et 1926, il est aussi élu de 1929 à 1932.

Gagnantes d'un tirage

Les Filles d'Isabelle de Terrebonne sont heureuses de communiquer au public les noms des personnes gagnantes lors du tirage fait en septembre dernier au profit de la cantine scolaire qu'elles commanditent :

Premier prix de \$15 à Mme F.

Péloquin, 6618, 24^e Avenue, Rosemont ;

Deuxième prix de \$10 à Mme Laurette Allard, du 53 rue Comtois, Terrebonne ;

Troisième prix de \$5 à Mme Reina Fournelle, du 38 rue St-Sacrement, Terrebonne.

Hommages de

Philippe Beaubien & Cie Ltée

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

MONTREAL

5632 AVENUE DU PARC

272-5731

Avec nos hommages

Thibault & Desjardins Ltée

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Anatole Desjardins, prés. Philippe Gendron, vice-prés.

Ste-Thérèse
116 Turgeon
823-3674

Ste-Rose
171 Boul. Labelle
625-2496

Ste-Adèle
131 Boul. Ste-Adèle
229-3566

Nos meilleurs voeux
à la Ville de Terrebonne,
à son conseil,
à ses citoyens.

Imprimerie

Armand Marchand
Enregistrée

8203 rue Casgrain,
Montréal
Tél: 389-5822

Félicitations
aux administrateurs
de la
Ville de Terrebonne

QUINCAILLERIE

OMER DeSERRES Ltée

MONTREAL

1406 ST-DENIS

AV-8-0251

TOUTES LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
DES NOUVEAUX SERVICES DE L'ADMINISTRATION
NOUS ONT ETE CONFIES

LEO CHAPLEAU

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
SPECIALITE: REPARATIONS

145 ST-PIERRE

TERREBONNE

666-3112

UN ACTE DE FOI EN L'AVENIR DE TERREBONNE

tre les rues Sainte-Marie et Saint-André. L'ancien hôtel de ville s'élevait d'ailleurs à cet endroit.

MM. Hotte et Gauthier, en amendement, suggéraient que la maison Gauvreau située rue Saint-André (aujourd'hui propriété de Me Léopold Gravel) soit choisie comme hôtel de ville. Cet amendement fut dé-
fait.

Le maire et M. Charbonneau furent délégués à Montréal auprès de l'architecte C.A. Reeves afin que celui-ci dresse un plan d'une bâtisse de 100 pieds par 45 pieds.

LE 29 DECEMBRE 1930

A cette séance, les échevins Charbonneau et Gauthier firent accepter une proposition afin qu'un emprunt temporaire soit souscrit par billets promissoires à la Banque Canadienne Nationale pour \$8,000 en attendant l'octroi du Gouvernement Provincial.

LE 7 JANVIER 1931

Sur une proposition Barreiro-Lachapelle, il fut décidé que le matériel de fer nécessaire à la construction soit commandé à la Dominion Bridge au prix de \$2,900. En amendement, MM. Hotte et Chartrand proposèrent que des soumissions soient demandées pour ce contrat. MM. Hotte, Chartrand et Charbonneau votèrent pour l'amendement qui fut remporté.

LE 13 JANVIER 1931

Sur une proposition Gauthier-Chartrand, il fut décidé à cette assemblée que la construction soit à 1 étage seulement et en brique solide. On décida en même temps de la demande de soumissions pour la charpente en acier, pour les portes et châssis et la brique. S.H. le maire Louis-Henri Desjardins dont le mandat se terminait au début de février, dit au conseil qu'il favorisait la construction à l'étage vu qu'il serait toujours loisible au conseil d'ajouter un second étage plus tard.

LE 20 JANVIER 1931

Le conseil s'assemble trois fois en autant de semaines en janvier 1931. Sur une proposition Barreiro-Lachapelle, il fut décidé de rescinder la proposition de MM. Gauthier et Chartrand en date du 13 janvier et de décider la construction à deux étages en bois lambrissé en brique, le deuxième étage n'étant pas fini complètement, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.

Comme on pouvait s'y attendre, MM. Chartrand et Gauthier firent un amendement afin de conserver la proposition du 13. M. Hotte vota pour l'amendement mais celui-ci fut dé-
fait à la majorité avec les votes de MM. Barreiro, Lachapelle, Charbonneau et... celui du maire.

(Voir déclaration plus haut).

La soumission de Dominion Bridge pour l'acier de structure

soit \$3,270 fut acceptée sur dis-
sidence de MM. Chartrand et Hotte.

LE 23 JANVIER 1931

On accepte les soumissions de Limoges & Cie Ltée (portes et châssis) au prix de \$825.00. On achète des madriers et des planches de MM. Ferdinand Desprès et de Limoges au prix du mar-
ché.

ELECTIONS DU
2 FEVRIER 1931

Quatre sièges sont en jeu à l'élection du 2 février : celui du maire et de trois échevins. Tous se présentent devant le peuple mais il y a opposition aux sièges de St-Louis et Ste-Marie. A la mairie, L.H. Desjardins est réélu sans opposition. M. Joseph Guay est élu sans opposition au siège no 2 de St-Joseph. Dans St-Louis, MM. Narcisse Hotte et Napoléon Grenon se font la lutte. Cette élection est contestée le 6 février et le juge Louis Cousineau, à St-Jérôme, fait un nouveau dépouillement du vote. Il accorde 54 bulletins à M. Hotte et 52 à M. Frenon.

Au siège No 2 de Ste-Marie, M. Donat Bélisle, forgeron, l'emporte de justesse sur son adversaire, M. J. Bruno Gauthier, marchand : 37 voix contre 35.

Le conseil se composera donc de MM. L.H. Desjardins, maire et de Achille Chartrand, Florence Barreiro, Adrien Charbonneau, Narcisse Hotte, Joseph Guay et Donat Bélisle.

LES EMPLOYES MUNICIPAUX

Au début de 1931, Henry Doy-
le est chef de police au salaire de \$25 par semaine et le conseil lui accorde \$20 par mois pour l'usage de son automobile, d'avril, à décembre... Bruno Legris est constable spécial à \$10 par mois... Raoul Chapleau est ré-
engagé pour faire la lecture des compteurs d'électricité à \$25 par mois... Roch Laramée et Jos-Damien Mageau sont gardiens du pont à \$17 par semaine de 7 jours (oui, 7 jours!)... Thérèse Bougie est assistante du secrétaire-trésorier à \$10 par semaine... Osias Vézina est secrétaire-trésorier au salaire de \$33 par semaine.

LES ELECTEURS APPROUVENT
LE PROJET

Le 4 mars 1931, la première lecture d'un règlement d'em-
prunt de \$20,000. pour terminer l'Hôtel de Ville, est faite sur proposition Barreiro - Charbon-
neau;

MM. Barriero, Guay et Char-
bonneau sont en faveur de la mesure. MM. Chartrand, Hotte et Bélisle, sont contre. Le maire vote en faveur de la proposi-
tion.

Le 6 mars, la deuxième lectu-
re est acceptée et l'assemblée des électeurs convoquée pour les lundi et mardi 23 et 24 mars.

M. Adrien Charbonneau ob-
tient le contrat de l'assurance sur l'hôtel de ville, soit \$6,000. pour deux mois à une prime de \$18 de la Compagnie d'assuran-
ce Royal.

Le 28 mars, il est fait rapport par le secrétaire du referendum, comme suit : le 23 mars : OUI : 35 et \$178,300; NON 37 et \$138,925.40; le 24 mars : OUI : 67 et \$368,475; NON : 29 et \$139,403.85.

Le règlement No 395 est donc adopté avec une majorité de 36

et de \$268,445.75. Il y avait sur le rôle de votation, 284 électeurs habiles à voter et 168 personnes ont exercé leur droit.

A l'assemblée du 10 juin (à la maison Gauvreau, lieu de l'as-
semblée), Lajoie, Robitaille & Cie Ltée de Montréal, courtiers en valeurs, obtient l'émission de \$20,000 à un taux moyen de 99.37. Quatre autres courtiers avaient présenté des prix variant entre 98.78 et 99.29, la Ville étant en bonne posture financiè-
re, après tout.

LES SOUMISSIONS

• MM. Clovis Morin, de Mont-
réal, Edouard Vaillancourt de St-François et J. Napoléon Cor-
riveau de Joliette présentent des soumissions pour la pose de la brique. Le contrat fut accordé, le 28 juillet, à M. Vaillancourt.

• Jos Lafleur (\$6,250), J. Bar-
beau (\$6,047), P. Berthiaume (\$6,375) et Arthur Laforce, tous de Montréal (\$5,490) présen-
tent des estimés pour le systè-
me de chauffage.

• La fourniture de la brique fut accordée à la maison Mar-
cel Jacques de Terrebonne.

• Les enduits de plâtre furent accordés à Barron & Gariépy, \$2,500.

• M. Raoul Chapleau fut choi-
si pour la pose du système élec-
trique au taux horaire de \$0.50 et c'est Philippe Beaubien & Cie qui fournit les accessoires élec-
triques.

• M. Oscar Labbé fut engagé



OSIAS VEZINA
secrétaire-trésorier de la Ville,
de mai 1928 à août 1962.

comme plombier au prix de
\$0.50 l'heure.

• MM. Hercule Brière et Gus-
tave Gariépy, menuisiers-experts
de Terrebonne, conduisaient les
travaux.

LA PREMIERE SEANCE
DANS LE NOUVEL EDIFICE

A l'assemblée spéciale du
26 octobre 1931, sur une pro-
position Guay-Chartrand, il
fut résolu qu'à l'avenir les
séances du conseil soient ten-
ues dans LE NOUVEL HO-
TEL DE VILLE, "dans la sal-
le du bas ou du haut indiffé-
remment".

La première séance du con-
seil dans le nouvel édifice eût
lieu le 3 novembre 1931, il y
a donc 32 ans cette année.

Nos félicitations à
la Ville de Terrebonne

LA PORTE DE LA VOUTE PAR
COFFRE-FORT SECURITE LTEE

MONTREAL

4345 rue MAJEAU

DA-1-6860

Avec nos compliments

OFFICE STATIONERS
LIMITEE

IMPRIMEUR - LITHOGRAPHE

Ligne complète
d'Articles de Bureau

MONTREAL 26

2285 AVE ETERS

Tél. RE. 3-7183

Félicitations !



12200 Reed,
11401 PIE IX

CARTIERVILLE
MONTREAL-NORD

FE. 4-5320
DA. 2-7341

Nos hommages

à la Ville de Terrebonne

MODERN

READY-MIX & PAVING LTD

BETON PREPARE

TEL. 625-9534 et 823-9511

BOULEVARD DUCHARME

SAINTE-THERESE

Recettes et déboursés... en 1930 !

RECETTES	
Générales	\$ 15,662.68
Services publics	38,382.34
Prêts hypothécaires	4,361.01
Divers	1,066.89
	<hr/>
Balance au 1/1/30	\$ 59,472.92
	607.95
	<hr/>
	\$ 60,080.87
DEBOURSES	
Généraux	\$ 12,084.06
Services publics	13,832.30
Service de la dette	13,832.30
Capitalisé	2,737.57
Prêts hypothécaires	9,437.43
Divers	3,181.43
Balance en main et banque au 31/12/30	1,117.33
	<hr/>
	\$ 60,080.87

Ce qui se passait à l'époque de la construction de l'hôtel de ville en 1931

• On écrit à M. L.E. Parent, député de Terrebonne aux Communes au sujet des travaux qui pourraient être faits au bord de la rivière, soit la construction d'un quai à partir du pont jusqu'au Collège St-Louis.

• Le règlement No 403 est adopté à l'unanimité du conseil. Il a trait à la fermeture des magasins de Terrebonne à 7 h. p.m. les mardi et jeudi soirs durant toute l'année, à l'exception du mois de décembre ou la veille d'une fête légale.

• Le conseil loue la salle du bas de l'hôtel de ville à M. Ernest Poitras qui y présentera des programmes de vues animées les mardi et jeudi de chaque semaine. M. Poitras devait payer \$30 par mois de loyer pour la première année et \$40 par mois pour la deuxième année.

• On louait la grande salle du haut à raison de \$25 par soirée.

• Sur une proposition des échevins Achille Chartrand-Adrien Charbonneau, des lettres furent envoyées à tous les contribuables qui "doivent des taxes depuis 1929 et antérieurement, sans quoi les comptes seront envoyés à l'avocat pour collection".

• M. Achille Chartrand était maire-suppléant.

• Le conseil vendait alors de l'eau à St-François-de-Sales au taux de 15 cents du mille gallon avec un minimum annuel de \$700.

PRUD'HOMME
FRÈRES
tée

BETON

TEL. DIRECT MONTREAL 861-2955
L'ASSOMPTION

Les nouveaux...

(suite de la page 13)

En dessous de cette grande mezzanine se trouvent situés le bureau du maire et la salle de comité, qui sont accessibles d'un hall qui communique à la fois avec le bureau général et avec le vestibule de l'entrée principale et qui de plus donne accès à une salle de toilette privée.

En dessous de la mezzanine également sont placées, en plus de la nouvelle voûte, les pièces de services comme les vestiaires, la réserve de papeterie, la pièce d'entretien et la salle des machines de comptabilité d'où le caissier pourra percevoir directement à travers un guichet vitré les remises des contribuables.

Les bureaux du département de la police ont été entièrement rénovés en plus d'être agrandis d'une salle de service où sont placés les vestiaires et une cuisinette. Cette salle occupe l'espace des anciennes cellules des prisonniers qui furent démolies parce qu'elles étaient dans un état pitoyable et qui ont été reconstruites avec une salle de toilette appropriée sous les bureaux de la mezzanine et du côté de la rue.

Tous les locaux ci-haut mentionnés ont été équipés d'un système d'air entièrement conditionné qui distribuera l'air chaud en hiver et l'air frais en été en plus d'aspirer l'air vicié pour le filtrer avant de le redistribuer ou pour l'éliminer.

Grâce à ce nouveau système de chauffage pour cette partie de l'édifice il sera maintenant beaucoup plus facile de contrôler l'efficacité du chauffage dans les autres parties de l'immeuble par un zonage approprié.

L'entrée électrique et les panneaux de distribution ont été entièrement refaits à neuf tout comme le système d'éclairage dans toute la partie réaménagée de la bâtisse. Il en est de même pour les systèmes d'alarme signalant au bureau de la police les feux ou les vols qui pourraient survenir dans certains édifices commerciaux ou industriels de la Ville de Terrebonne.

Le système de distribution des appels téléphoniques a également été refait et complété.

Des sorties électriques ont été prévues pour l'installation dans tout l'édifice de lumières d'urgence au cas de panne momentanée de l'électricité.

Des circuits électriques ont été organisés pour prendre soin des installations extérieures spéciales : illumination d'arbres de Noël, de l'Hôtel de Ville, etc.

Sans être trop luxueux, les matériaux employés sont de bonne qualité. Les planchers du bureau du maire et de la salle de comité sont recouverts de tapis; tous les autres planchers ont reçu un re-vêtement de tuile de vinyl-amiante et une plinthe de caoutchouc. Les murs des principaux bureaux sont lambrissés de contreplaqué de chêne ou de teak; les autres murs sont finis au plâtre. Les boiseries sont en chêne teinté et verni. Les plafonds des principaux bureaux sont recouverts de tuile acoustique; les autres plafonds sont finis au plâtre.

Pour compléter cette réfection, une splendide nouvelle tribune fut aménagée dans la salle du Conseil. La sobriété des lignes architecturales et la richesse des matériaux employés (contreplaqué de teak pour le mur de fond et marquetterie de chêne pour les planchers) sont en accord avec l'importance et le décorum de sa fonction.

Le Conseil municipal de la Ville de Terrebonne avait pour problème de solutionner un manqué d'espace pour des services municipaux essentiels.

La solution apportée n'est pas de courte vue et les sommes dépensées à cette fin constituent un placement immédiat et à longue échéance dont toute la population présente et future sera bénéficiaire.

Nos hommages et félicitations

à la Ville de Terrebonne

à son Maire, à son Conseil, à ses Citoyens

La Cie de Construction Tolhurst
LIMITEE

70 rue St-Joseph

VIMONT

MO. 9-4019

Combien a coûté l'hôtel de ville

Nous avouons que nous ne le savons pas exactement. Il nous aurait fallu compulsé des centaines de documents et notre journal n'a ni le temps ni les moyens de faire un tel travail. Qu'il suffise de dire que lors d'une conversation avec M. Osias Vézina il y a quelques années, celui-ci nous dit qu'à son avis la construction avait commandé un déboursé d'au moins \$40,000. Ceci ne comprend pas l'annexe construite il y a quelques années au nord de l'édifice.

Les Cahiers de Sainte-Clair

DES CHIFFRES

NOS GÉNÉREUX QUÉBÉCOIS ont présenté pour l'année d'imposition 1958, des reçus d'œuvres de charité pour un grand total de \$122,042,000! alors que les mêmes reçus pour TOUTES les autres provinces canadiennes se totalisaient à seulement \$87,487,000. Y a pas à dire, nos gars sont généreux ou bien les plus grands menteurs depuis l'établissement de la Confédération... En 1963, la population mondiale est de 3,180,000,000 d'habitants, soit une augmentation de 185 millions de personnes en trois ans seulement. Entre 1900 et 1962, la population du globe a doublé et il est possible qu'elle ne mette pas plus de 3 ans pour doubler de nouveau. C'est une véritable explosion!... Entre les années 1950 et 1962, des immigrants ont acheté au Canada 7,147 fermes et en ont loué plus de 1,300. Les prix d'achat se sont totalisés à \$97,617,500 et ils ont donné en argent la somme de \$35,000,000. Pendant ce temps, nos bons Canayens se "débarrassent de leurs fermes qui ne leur rapportent rien"... Pour seulement .10 cents de clous en zinc de 1½", un citoyen de Niagara a réussi à sauver un orme de la maladie hollandaise. Voyant que son orme se dépouillait de ses feuilles en juillet, il planta dans le tronc de l'arbre, à la hauteur du sol, ces clous et dès l'année suivante l'arbre était guéri. Ça serait peut-être bon d'essayer ce système chez-nous...

AVEZ-VOUS REMARQUE ?

Les trois lettres fatidiques F.-L.Q. à la craie sur le mur ouest de la Banque Canadienne Nationale ? Sans doute l'oeuvre d'un "rouge" de la Fédération Libérale du Québec... Que l'on est en train de démolir la vieille propriété en pierre à l'angle des rues St-Louis et St-André... Qu'on voit encore des papiers et des déchets un peu partout dans les rues de Terrebonne, malgré les paniers à papier installés un peu partout... Que nos hommes publics de Terrebonne ne s'offusquent pas (en public du moins) des caricatures au vitriol publiées dans nos journaux? Il y a à peine cinq ans, les caricaturistes n'auraient pas survécu à une telle exposition...

Naissances

GAGNON — Le 6 octobre a été baptisé Joseph-Réal-Gérald, fils de M. et Mme Horace Gagnon (née Monique Morin), né le 30 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Gagnon.

LEBEAU — Le 6 octobre a été baptisé Marie-Jacqueline-Louise, fille de M. et Mme Evariste Lebeau (née Gilberte Adam), née le 26 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Morse.

BARREIRO — Le 6 octobre a été baptisé Marie-Berthe-Dany, fille de M. et Mme Yvon Barreiro (née Lise Vanier), née le 28 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Corbeil.

LAVOIE — Le 6 octobre a été baptisée Marie-Suzie-Martine, fille de M. et Mme Gérard Lavoie (née Alfrédine Deschênes), née le 26 septembre. Parrain et marraine M. et Mme Roland Lavoie.

LAUZON — Le 13 octobre a été baptisée Marie-Sylvianne -

Claude, fille de M. et Mme Raymond Lauzon (née Georgette Hurtubise), née le 17 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Hurtubise.

LACHAPELLE — Le 13 octobre a été baptisé Joseph-Léon-Alain, fils de M. et Mme André Lachapelle (née Claudette Deslongchamps), né le 9 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Lachapelle.

CHARTRAND — Le 13 octobre a été baptisé Joseph-Zéphirin-Eric-Jean, fils de M. et Mme Jean Chartrand (née Jeannine St-Michel), né le 2 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Chartrand.

COMITE

Les membres du comité des Affaires Municipales de la Chambre de Commerce sont convoqués à une réunion qui aura lieu lundi le 21 octobre à 8 h. à la salle à manger TI-KIT.

SUBVENTIONS POUR TRAVAUX D'HIVER 1962-1963: \$22,604.21

La Ville de Terrebonne qui contribue depuis quelques années au programme des travaux d'hiver en collaboration avec les gouvernements supérieurs, en vue de diminuer le chômage de la saison morte, a reçu ces dernières semaines, la confirmation que le montant total approuvé sera de \$22,604.21.

Ces subventions se répartissent comme suit :

● Travaux du garage municipal : \$1,908.28;

● L'égout de la rue St-Joseph : \$1,123.21;

● Les travaux de restauration des bureaux à l'hôtel de ville : \$19,272.72.

Ces montants représentent 90% des salaires payés par notre ville durant la saison d'hiver 1962-1963. Après une inspection de sentées comptables ici, les fonctionnaires du gouvernement ont approuvé tous les chiffres soumis et Terrebonne recevra bientôt un chèque pour cette somme de \$22,604.21.

ver 1962-1963. Après une inspection de sentées comptables ici, les fonctionnaires du gouvernement ont approuvé tous les chiffres soumis et Terrebonne recevra bientôt un chèque pour cette somme de \$22,604.21.



Nous offrons la vraie qualité

INGLIS

à des prix comparables à n'importe qui!

INGLIS! C'est la marque de propreté... qui protège tous les vêtements!

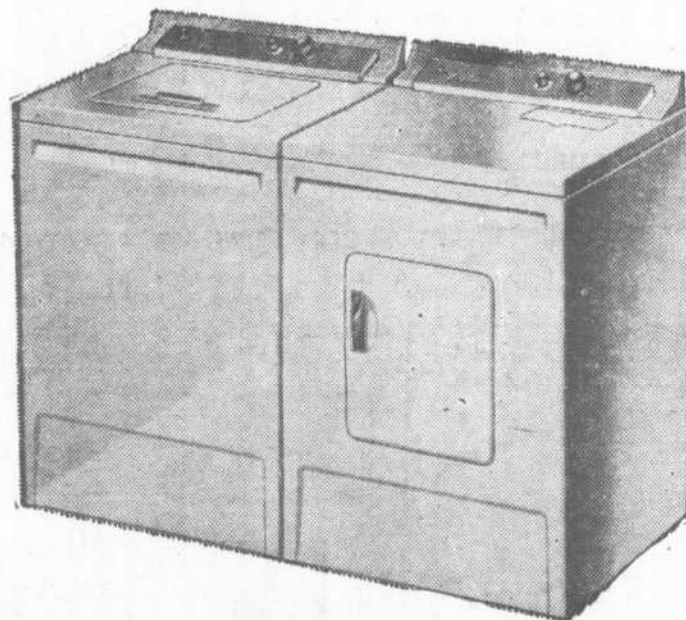
LESSIVEUSE
AUTOMATIQUE
INGLIS

"LIBERATOR 1963"

● Deux cycles — Normal et Délicat ● Choix automatique des températures de l'eau du lavage et du rinçage ● Lavage Magi-Matic Inglis.

REG.

\$329.50



SECHEUSE
automatique
INGLIS

"LIBERATOR 1963"

● Séchage sûr de tous les tissus ● Choix multiples de la chaleur ● Filtre à charpie au-dessus ● Cycle spécial pour les tissus délicats.

REG.

\$229.50

A PRIX SPECIAL CHEZ R. CHARBONNEAU

LESSIVEUSE
automatique
INGLIS

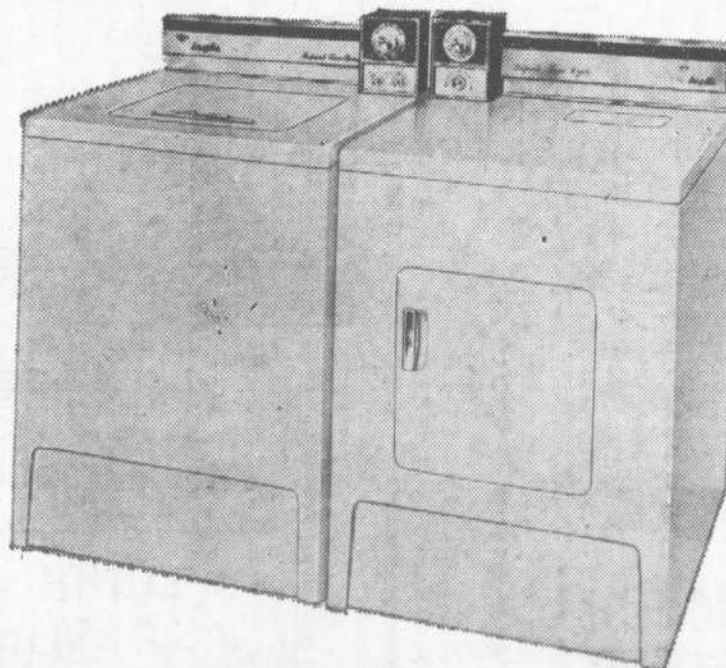
"SUPERB 1963"

à 3 cycles et une vitesse

● 3 cycles — Régulier, "Laver et porter", délicat ● Sélection automatique de la température du lavage et du rinçage ● Vidage par écoulement libre.

REG.

\$379.50



SECHEUSE
AUTOMATIQUE
INGLIS

"SUPERB 1963"

à 4 cycles

pré-déterminés

● Séchage de tous les tissus ● 4 cycles pré-d-terminés plus cycle flexible facultatif ● Choix de températures ● Propulsion d'air scientifiquement contrôlée qui donne un séchage très efficace.

REG.

\$279.50

A PRIX SPECIAL CHEZ R. CHARBONNEAU

ROSAIRE CHARBONNEAU ENRG.

ROGER OUMET, PROPRIETAIRE

68 ST-PIERRE

TERREBONNE

TEL. 666-4296

A LA COMMISSION SCOLAIRE VILLE DE TERREBONNE

SEANCE DU LUNDI 7 OCTOBRE

TRANSPORT DES ELEVES

M. Jean-Pierre Meunier, à contrat pour le transport des élèves par autobus, a fait une représentation au sujet des élèves du cours secondaire qui l'obligent à faire un second voyage vers 4.35 h. p.m. et a demandé une augmentation de \$1,500 à son contrat de \$4,500 pour l'année scolaire. Ayant aussi à transporter depuis le 3 septembre plus d'élèves de Pincourt que convenu, il a aussi demandé un surplus de \$66.60 par enfant.

La première question sera référée à la Régionale Duvernay et un relevé des autres élèves sera fait pour rendre justice à tous.

EMPRUNTS

Le secrétaire-trésorier, M. Rouleau, a fait état de l'emprunt temporaire de \$75,000 qui vient à échéance le 15 novembre et il a demandé que l'échéance soit retardée au 15 mai 1964. Demande sera faite aux Affaires Municipales sur une proposition Achille Lachapelle.

TRAVAUX EXECUTES

Suivant un rapport écrit de Sauvé Construction Limitée, tous les travaux demandés par l'architecte Jacques-Yves Langlois ont été exécutés à l'école Léopold-Gravel. L'acceptation finale de la bâtisse sera faite bientôt en présence de tous les intéressés et de l'inspecteur, M. C. A. Roberge.

TERRAINS A

SAUVE CONSTR.

Un contrat de vente au mon-

tant de \$992.00 sera signé par le président de la Commission avec Sauvé Construction Ltée, pour 12,400 pieds carrés de terrains à \$0.08 le pied carré. D'après un rapport de cette compagnie, les conditions ont été remplies et cette firme a construit des unités de logement pour \$320,400. Le renouvellement du contrat pour un autre 18 mois, à compter du 7 février 1964 sera donc signé par la Commissions. Proposition : P. Sanscartier.

CONTRAT AVEC LES C.S.V.

Le président et le commissaire Achille Lachapelle, rencontreront les autorités des Clercs de St-Viateur, à Montréal au sujet du contrat d'engagement des religieux, sur une proposition du commissaires Clark.

Actuellement, la Commission a engagé un directeur, un adjoint au directeur, un professeur de 7^e et un professeur de la classe occupationnelle.

Il faut débattre la question du logement des religieux qui sont maintenant engagés par la Régionale Duvernay et qui sont logés ici aux frais de la CS. Il a été suggéré \$800 par année pour les religieux et \$700 pour les religieuses ce qui représente environ \$15 par semaine. Me Gravel et M. Lachapelle en discuteront avec les autorités.

INDEMNITE

AUX COMMISSAIRES

Sur une proposition du commissaire Lachapelle, les mêmes salaires que l'an dernier seront versés au président et aux com-

missaires, soit \$900 et \$450. Les commissaires ont été unanimes dans cette décision, même si le budget prévoyait une augmentation substantielle, soit \$1,500 et \$900.

SALAIRES DES CONCIERGES.

Après une longue discussion et une séance en comité privé, les commissaires ont décidé, à l'unanimité de rejeter une demande de contrat au montant de \$4,500 faite par le concierge de l'école Léopold-Gravel, M. Adrien Bertrand. Ils ont considéré plutôt l'engagement d'un autre concierge pour aider M. Bertrand.

Les salaires des concierges ont été majorés comme suit :

M. Adrien Bertrand, de \$48.00 à \$60.00 par semaine; MM. Denis Gascon, Joseph Lavigne et Alexandre Messier, de \$48.00 à \$55.00 par semaine; M. Rosaire Lapointe a été nommé régisseur au salaire de \$75.00 par semaine. M. Maurice Vézina sera concierge à l'école Léopold-Gravel, avec M. Bertrand, au salaire de \$65.00 par semaine. D'autre part, M. Ernest Labelle a été remercié de ses services.

Ces changements seront en vigueur le lundi 21 octobre prochain.

Tous les achats devront être réquisitionnés par l'entremise de M. Lapointe qui sera responsable vis-à-vis les commissaires de ces achats.

EN BREF

Un classeur et une chaise pour dactylo seront achetés par l'entremise du président, pour l'usage de S. St-Paulin, directrice de l'école Léopold-Gravel.

Les commissaires intéressés à

participer au congrès annuel du Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle, remettront leurs noms au secrétaire. Ce congrès aura lieu les 31 octobre et 1er et 2 novembre prochain.

Des épinettes bleues seront plantées devant l'école Léopold-Gravel et s'est le président qui verra à les obtenir gratuitement si possible. M. Sanscartier avait demandé qu'on plante une haie

près de la maison Marguerite-Bourgeois.

Les propriétés de M. Rivard et de Mme Maher ont été expropriées par la Voirie provinciale et ces propriétaires demandaient la remise de leurs taxes scolaires. Le président a dit que ces contrats n'étaient pas encore signés. Habituellement, les ententes au sujet des taxes se font entre l'acheteur et le vendeur.

ADOLESCENTS : REVEILLEZ-VOUS !
AU LIEU DE PLEURNICHER...

QU'EST-CE QU'ON POURRAIT FAIRE OU PEUT-ON ALLER ?

Tous nous avons entendu couler ces phrases des lèvres désabusées de jeunes gens pleins de vie et qui ne savaient que faire de leurs dix doigts et de leur esprit à vide. Et pourtant !

Rappelons cette anecdote du chef de la police d'une petite ville américaine à qui on avait demandé d'adresser la parole à une assemblée sur les problèmes des adolescents. Le chef déclina l'invitation mais voici la lettre qu'il envoya au comité :

"On entend toujours la même rengaine plaintive des adolescents : "Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire ? Où peut-on aller ?"

"La réponse est simple : Allez vous-en chez vous !

"Posez les doubles fenêtres, peignez les boiseries, râtelez les feuilles, tondez le gazon, pellettez l'entrée, lavez l'auto, apprenez à cuisiner, lavez des planchers, réparez l'évier, construisez un bateau, chez-vous un emploi à temps partiel !

"Aidez les associations, votre curé, votre paroisse, votre ville. Visitez les malades, aidez les pauvres, étudiez vos leçons. Et quand vous aurez tout fait cela — si vous n'êtes pas trop fatigués — lisez un bon livre.

"Vos parents ne vous doivent pas des divertissements. Votre ville ne vous doit pas des facilités récréatives. Le monde ne vous doit pas un gagne-pain.

"C'est vous qui devez quelque chose au monde. Vous lui devez votre temps, et votre énergie, et vos talents, pour que personne ne se trouve encore en guerre, dans la pauvreté ou dans la solitude.

"En d'autres mots, devenez des hommes, tout simplement. Cessez de pleurnicher. Descendez des nues... et commencez à agir comme un homme de coeur ou une vraie dame."

(Advertising Age, 8 juillet 1963
et "L'Argenteuil" de Lachute)



TOUJOURS UN PRODUIT SUPERIEUR

LAIT PASTEURISE
ET HOMOGENEISE
CREME PASTEURISEE
BEURRE — OEUFS

Laiterie J. P. Clark

Terrebonne

7 COMTOIS — TEL. 666-3362 et 3591



Quelle satisfaction!

Exigez toujours les fameux produits GRE-NACHE tels que les beurres de caramel, les confitures aux fraises ou aux framboises, les marinades, les garnitures de tartes, etc. Ré-aalez-en toute votre famille.



PRODUITS DE

GRENACHE INC.

UNE FLORISSANTE ENTREPRISE DU QUEBEC

Le 21... c'est gratuit !



Rendus plus faciles pour tous —
sans exception d'âge et de connaissances

LUNDI - 21 OCTOBRE - 8 HEURES

SEMINAIRE ST-SACREMENT

DEMONSTRATION ET PARTIE RECREATIVE

Les Cours de Personnalité

DE TERREBONNE ENRG.

Information : 666-3942

**Service Complet
d'IMPRIMERIE**

- Cartes d'affaires
- Entêtes de lettres
- Circulaires
- Enveloppes, Etc.

PAPETERIE et
ARTICLES de BUREAU
sur commande

**IMPRIMERIE
A. Daigle & Fils**
ENRG.

Albert Daigle, prop.

33 St-François
666-3746

**MESDAMES
AVEZ-VOUS BESOIN
D'ARGENT POUR NOEL ?**

Les ventes de Noël commencent tôt chez Avon! Venez à temps plein ou partiel. D'excellents territoires de vente sont disponibles. Téléphonnez : 331-3581 ou écrivez :

MME L. HUNEAU
12040 DePoutrincourt
Montréal

Bienvenue, Mesdames...

**Le Rendez-Vous
de la
Couturière**

Mme Rita Malouin, prop.
Tissus à la verge
Spécialité : Tissus
pour robes de toilette

29 Théberge Terrebonne

Ferronnerie

Jean Raymond

Quincaillerie

Vaisselle, Cadeaux, Bibelots,
Jouets

- Huile à chauffage -
- Gaz propane -

NO. 6-3737 257 St-Louis

NO. 6-9020

Garage Hervé

REPARATION GENERALE

Transmissions automatiques

Vendeur des pneus
GOODYEAR

54 Chapleau Terrebonne

**FOURNAISES ET
BRULEURS à L'HUILE**



Réparation
Nettoyage
Entretien

ROGER COTE

PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Tél. 666-3155

58 STE-MARIE

**DIPLOME A UN
ASSUREUR-VIE**



Notre concitoyen, M. Marcel Brault, du 57 L.H. Desjardins, représentant pour l'assurance-vie Metropolitan Life, a été l'un des dix récipiendaires du diplôme décerné par l'Association Nationale des Assureurs-vie du Canada. Ce parchemin lui a été remis lors du dîner mensuel de l'Association des Assureurs-vie des Laurentides, qui avait lieu à St-Jérôme, le 26 septembre dernier.

Ce diplôme est remis à tout assureur-vie qui réussit l'examen final après avoir suivi durant deux années consécutives, le programme d'étude prescrit par l'association. Le but du cours est de permettre aux assureurs-vie d'approfondir leurs connaissances et de mieux servir le public dans l'exercice de leurs fonctions.

Nos félicitations à M. Brault.

**LA REVUE DE
TERREBONNE
vous renseigne
sur tout**

RECITAL DE RICHARD VERREAU AU SEMINAIRE

L'ASSOCIATION CULTURELLE DE TERREBONNE, conjointement avec la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de St-Jérôme, présentera, sur la scène du Séminaire St-Sacrement, le 17 novembre prochain, le ténor de

réputation internationale, Richard Verreau. Les billets sont maintenant en vente auprès des directeurs de l'ACT : Mmes Claude Paquette, André Lafrance et MM. Florimond Gauthier, Dr Gabriel Moro et Gabriel Aubin.

Les membres de la Société SJB, qui seront en congrès ici le 17 novembre, auront l'occasion d'applaudir Verreau car le livret du congrès contiendra le billet d'entrée. Seulement 320 billets pourront être vendus aux citoyens de notre ville au prix de \$3, \$2.50, \$2 et \$1.50 l'unité, suivant le choix des fauteuils.

Le récital Richard Verreau constituera le deuxième spectacle de l'ACT cette saison. On sait que le concert de Félix Leclerc a été joué à guichet fermé et il ne fait pas de doute qu'il en sera de même pour celui de M. Verreau.

LA COMMISSION SCOLAIRE

VILLE DE TERREBONNE

Etat des recettes et déboursés pour septembre

RECETTES

Cotisations, année précédente	\$ 3,065.94
Intérêts sur arrérages	114.58
Location de locaux	87.00
Taxe de vente	190.50
Recettes diverses	39.33
Subventions, Province de Québec : loi facilitant les progrès scolaires	5,738.13
Emprunt temporaire	1,000.00
	<hr/>
	\$10,228.48

DEBOURSES

Salaire des concierges	1,401.52
Salaire du secrétaire-trésorier	350.00
Salaire du personnel enseignant	11,309.94
Impôt fédéral des employés	88.15
Impôt provincial des employés	17.70
Assurance-chômage	135.52
Entretien et réparations	4,971.49
Papeterie, timbres, téléphone, etc.	118.49
Electricité	218.56
Remboursement de location	30.00
Divers	7.70
Publicité	40.00
Améliorations et grosses réparations maison Marguerite-Bourgeoys	653.96
Examens et certificats d'étude	3.00
Livres de classe — Ecole Notre-Dame	1,118.02
Don — Séminaire Ste-Thérèse	400.00
Jeux et activités dirigées	800.00
Copie du rôle	50.00
Fourniture et matériel scolaire	598.46
Remboursement, emprunt à long terme	9,000.00
Intérêts sur emprunt à long terme	2,476.25
Intérêts sur emprunt temporaire	367.50
	<hr/>
	\$34,766.26

BUVONS

TOUS LES JOURS



LE BON, LE PUR

**LAIT
RAYMOND**

LAITERIE RAYMOND INC.

LAIT — CREME
Brevage au chocolat
Beurre — Oeufs
Crème glacée Leclerc

TEL. 666-4472

227 Principale Lachenaie



Venez examiner les nouvelles Volkswagen 1964.

Allons droit au fait le plus marquant.

La VW 1500-TS a une puissance supérieure de 25% à celle de la 1500 ordinaire. (Son moteur est équipé de 2 carburateurs.) Après un arrêt, la 1500 TS (Touring Sport) repart et atteint 50 milles à l'heure en 12 secondes. Et elle a également la tenue d'une voiture de sport. Autres nouveautés pour 1964: des pneus à flanc blanc (sans supplément), quelques ornements chromés, une carrosserie en deux teintes et un chauffage instantané. (Cela vaut également pour le station-wagon.)

Notre coccinelle (la VW 1200) a également été améliorée. Un chauffage instantané est son principal avantage nouveau. (Il faut maintenant moins de temps pour réchauffer la voiture que pour faire chauffer le radio.) Autres avantages: des pneus à flanc blanc (sur le modèle de luxe) et sept couleurs au choix.

Attention: si vous venez tout juste d'acheter une autre voiture, ne venez pas voir la Volkswagen, vous en aurez le coeur gros.

ALEXANDER MOTORS LTD

VENTE ET SERVICE VOLKSWAGEN

Montée Pincourt, Terrebonne

tél. 666-3782



Venez visiter dès maintenant la maison modèle

POULIN CONSTRUCTION VOUS OFFRE

UN SITE IDEAL A TERREBONNE

rues Ouimet et Théberge, près du futur boulevard : accès direct au nouveau pont

UN ACCES FACILE ET COMMUNE

aux écoles, église, commerces, parcs et Centre de Loisirs, etc.

UN BONI DE \$500

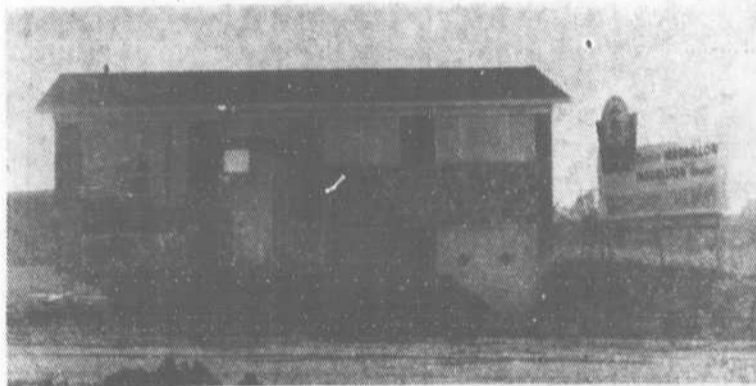
à tout acheteur dont le sous-sol de la maison sera complété avant le 1er décembre 1963. Ce chèque de \$500 est payé par le ministère du Travail, en vertu du programme des travaux d'hiver, à tout acheteur dont la maison sera terminée le 31 mars 1964.

POULIN CONSTRUCTION

POUR UNE CONSTRUCTION DE QUALITE

78 OUIMET (ou sur le chantier)

TEL: 666-3420 et 3473



SITUEE AU 106 RUE OUIMET

TOUS LES SOIRS DE 6.30 A 10 H.
LE SAMEDI APRES-MIDI ET LE DIMANCHE
TOUTE LA JOURNEE

Les soumissions reçues à Québec pour deux viaducs sur la route 18

● CHAMPOUX & LAVIOLETTE, DE L'EPIPHANIE EST LE PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE POUR LE VIADUC DE TERREBONNE ;

● MEGANTIC CONSTRUCTION INC., DE LAC MEGANTIC, A PRESENTE LA PLUS BASSE SOUMISSION POUR LE VIADUC DE VILLE ST-FRANCOIS.

Voici une liste complète des soumissions reçues au Ministère de la Voirie, à Québec, pour la construction des deux viaducs en béton armé sur la route 18. Ces demandes de prix étaient reçues à Québec jusqu'au 25 septembre dernier et les enveloppes ont été ouvertes publiquement à 2.30 h. p.m. le même jour. Les contrats n'ont pas encore été accordés par le service des contrats du ministère.

1. PROJET 76-63 — VIADUC DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE TERREBONNE :

- Champoux & Laviolette Enrg. de L'Épiphanie : \$98,870.23;
- Mégantic Construction Inc., de Lac Mégantic: \$99,054.28;
- Construction Laurentienne Ltée, de Ste-Thérèse: \$108,116.87 ;
- Charles Duranceau Ltée, de Montréal : \$112,197.34;
- E. Lafortune & Fils Inc. de Joliette: \$112,290.09;
- Germain Poulin, de Duvernay ; \$114,196.51;
- South-Shore Construction Inc. de Montréal : \$117,298.91;
- Cie de Construction de La Lièvre Inc., Mont-Laurier : \$117,700.02;

2. PROJET 77-63 — VIADUC DANS LES LIMITES DE VILLE DE ST-FRANCOIS :

- Désaulniers Construction Ltée, de LaSalle: \$119,956.90;
- J.E.O. Levasseur Constr. Inc. de Montréal : \$120,237.00.
- Mégantic Construction Inc. de Lac Mégantic: \$79,501.04;
- Germain Poulin, de Duvernay : \$83,658.27 ;
- Charles Duranceau Ltée, de Montréal : \$85,698.63 ;
- Champoux & Laviolette Enrg. de L'Épiphanie: \$88,188.13;
- J.E.A. Levasseur Constr. Inc. de Montréal : \$92,070.00;
- E. Lafortune & Fils Inc. de Joliette : \$94,382.15 ;
- South Shore Constr. Inc. de Montréal: \$95,033.20;
- Cie de Constr. de La Lièvre Inc. de Mont-Laurier: \$96,544.29;
- Désaulniers Constr. Ltée, de LaSalle : \$102,361.30;
- Angelbert Rivest, de Répigny : \$112,777.38.

A noter que le Ministre de la Voirie ne s'est engagé à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions dans sa demande dans les journaux du samedi 7 septembre dernier.

ne tourne pas... ne glisse pas



GARANTIE ET PROTECTION PERTE ET VOL UN AN

Studio Richard

Choix de cadeaux pour toutes occasions

Terrebonne 5 St-Pierre Tél. 666-3121

La Petite Histoire

LE PUBLIC AVAIT REFUSE UN FILTRE EN JUILLET 1958

Une prise de bec entre l'échevin François Paquin et S.H. le maire Martel, à la séance du jeudi 3 octobre, nous remémorait qu'en juillet 1958 les contribuables avaient refusé le règlement No 542 qui prévoyait l'érection d'une usine de filtration au coût de \$411,000. pour un débit de 1 million de gallons par jour.

Le référendum avait lieu les 18 et 19 juillet 1958, prévoyant

un emprunt de \$300,000, les autres \$111,000 étant pris à même les revenus ordinaires.

Avaient voté contre : 321 électeurs; pour : 71; en valeur,

contre : \$1,573,400 et pour, \$702,500.

L'échevin Paquin a dit qu'à l'époque les contribuables n'avaient pas confiance au conseil

et c'est pourquoi ils avaient refusé le filtre. Il a aussi parlé d'une "époque où on procédait sans soumissions publiques". Le maire lui a intimé l'ordre de retirer ses paroles sans quoi il l'expulserait. L'échevin de St-Joseph a répliqué qu'il n'avait pas attaqué M. Martel personnellement mais les conseils précédents.

L'incident a été clos

SPECIAL D'AUTOMNE

10% D'ESCOMPTE JUSQU'AU 31 OCTOBRE SUR PORTES ET FENETRES D'ALUMINIUM

FENETRES DOUBLES EN ALUMINIUM DE PREMIERE QUALITE

EXTERIEUR — 2 ou 3 rainures, à guillotine ou à coulisses.

INTERIEUR — 2 rainures à guillotine ou à coulisses

FENETRE — Oriol et 3 lumières

FENETRE — Vitrine et panoramique

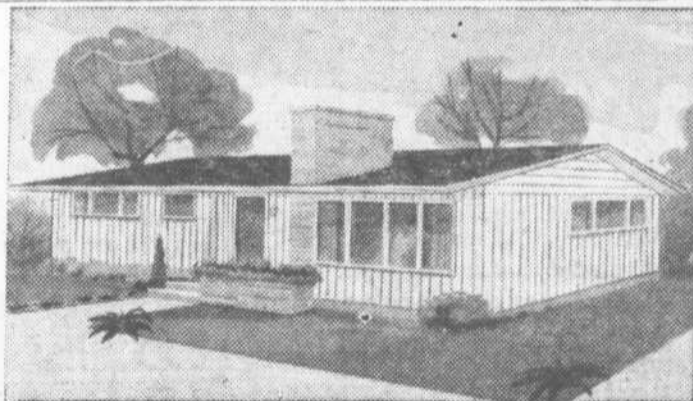
Fournies en métal naturel ou anodisé "clair", "or", "émail cuit",

12 COULEURS.

\$22.50 REG.

LA PORTE "ROYAL"

1. Dessin exclusif des braquettées de coin, renforçant la structure.
 2. 1½" d'épaisseur d'aluminium refoulé.
 3. Gouttière dans le haut du cadrage.
 4. Coupe-froid à coussin à air d'un dessin spécial autour de la porte.
 5. Vis-boulons d'un dessin spécial.
 6. Panneau du bas de 3/4 pouce d'isolant en liège.
 7. Fermeture complètement hydraulique "heavy-duty" exclusive avec garantie de 5 ans.
 8. Moustiquaire en fibre de verre indéformable.
- 1½" épaisseur : \$79.50 avec poignée chromée
1¼" épaisseur : \$69.50 avec poignée anodisée, cylindre régulier



- Porte-Accordéon MODERNFOLD
- Stores vénitiens horizontal ou vertical
- Portes et fenêtres d'aluminium pour résidences, commerces et institutions
- Auvents en fibre de verre
- Châssis panoramiques
- Vitrines "Thermos" de toutes dimensions
- Portes vitrées coulissantes pour patios ou "Thermos" pour façade de résidence.
- Portes coulissantes pour baignoire.
- Draperies avec tissus ROVANA.
- Installation si désirée.

STORES VENITIENS horizontal et vertical Service de 24 heures Lattes d'aluminium. Gallons de plastique vinyl. Stores de toile de tous genres.

Qualité Aluminium Inst.

RAOUL FLEURY, PROPRIETAIRE

122 Chartrand

Terrebonne

Tél. 666-8798